

**BONS OFFICES
HELVÉTIQUES**

A quelques semaines de la votation sur l'adhésion de la Suisse à l'ONU, deux personnages viennent d'illustrer ce qu'on appelle la politique des "bons offices" dont se targuent les Helvètes.

Le premier est l'ancien directeur de la Banque Nationale, Fritz Leutwiler. Il revient d'Afrique du Sud où il a négocié, au nom de la grande finance internationale, le redressement de la grave crise financière que traverse ce pays. Le choix n'est pas fortuit: l'homme est un expert, respecté de toutes les banques gouvernementales et privées, et il a l'avantage d'être Suisse. C'est-à-dire "neutre", par quoi il faut entendre adversaire de toute forme de boycott du régime d'apartheid. La place financière suisse sait depuis longtemps quels profits elle retire de cette "liberté des affaires": or et diamants sud-africains inondent ses marchés.

L'autre vient d'accéder, à grand renfort de publicité, à la direction du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés. Il s'appelle Jean-Pierre Hocké et a conquis ses titres de diplomate humanitaire au service du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Sa nomination est un baume sur les plaies, toujours vives, de la politique d'asile des autorités helvétiques. Jean-Pierre Hocké au HCR, n'est-ce pas la reconnaissance des bons offices humanitaires de la Suisse?

Quiconque l'a entendu, dimanche 26 janvier à l'émission *Table ouverte* de la Télévision romande, aura pu se rendre compte de l'efficacité du bonhomme. Sur les quinze millions de réfugiés dans le monde dont il a la charge, la prétendue "loi d'asile" helvétique n'en accueillerait qu'un petit dixième. Tous les autres sont, comme on dit, des "faux réfugiés". Pour la Suisse évidemment, pas pour le HCR. Les effets dévastateurs des guerres et du terrorisme de masse, économique et politique, ont obligé depuis longtemps les Nations Unies à reconnaître comme réfugiés ceux que les autorités suisses refusent.

Mais Jean-Pierre Hocké, diplomate accompli, s'est bien gardé d'entrer dans le débat. De grâce, pas d'incident diplomatique entre la Suisse et l'ONU!

C'est d'ailleurs une qualité dont Jean-Pierre Hocké avait déjà su faire preuve, et qui lui a peut-être valu sa nomination au HCR. Lorsqu'il dirigeait les opérations du CICR, il s'est refusé à tout "incident diplomatique" au Salvador. L'ancien délégué Dres Balmer raconte, dans son livre *Vert-de-Gris*, comment Hocké s'opposa au retrait du CICR du Salvador, en 1982, malgré la multiplication des disparitions et assassinats pratiqués par l'armée. Un tel retrait, à ce moment, aurait nui aux efforts de Reagan pour obtenir de nouveaux crédits d'aide militaire à la dictature du Salvador. Le diplomate humanitaire, il l'a confirmé au débat télévisé, est aussi un expert dans son genre: l'art de noyer le poisson.

Ainsi va la diplomatie tranquille des "bons offices" helvétiques. D'un côté, les affaires; de l'autre, une prudente tradition humanitaire, respectueuse des gouvernements et des Etats. Y compris des autorités suisses qui, depuis des mois, violent leur propre loi d'asile pourtant déjà restrictive à souhait.

La Brèche

La brèche

organe bimensuel du
Parti Socialiste Ouvrier (PSO)
section suisse de la IV^e Internationale



RACISME:

**la violence
au quotidien**

La Suisse et l'ONU : **Y ÊTRE,
OU NE PAS
Y ÊTRE?**

En mouvement

NOUS SOMMES TOUS DES HOMMES-BUS

Martial, l'homme-bus, celui qui aimait conduire des "trolleys" en caisse à savon horizontale en imitant parfaitement les bruits d'un bus, a été interné de force à l'hôpital psychiatrique de Lausanne. Figure familière de la capitale vaudoise, son originalité semble avoir dérangé certains. Alternative socialiste verte (ASV)-Lausanne a immédiatement publié un communiqué de protestation.

"Alternative socialiste verte (ASV)-Lausanne a appris avec stupeur l'internement forcé de Martial Richoz, l'homme-bus.

Rien ne justifie cette mesure d'internement abusive. Aucun reproche sérieux ne peut être adressé à Martial Richoz; il ne faisait de mal à personne.

Son seul tort est de déranger, de vouloir vivre ses rêves, même s'ils ne correspondent pas à la "normalité" telle que la définissent les bien-pensants.

Interner quelqu'un pour ce seul motif relève de pratiques moyenâgeuses; il s'agit manifestement d'un cas d'utilisation de la psychiatrie à des fins répressives et normatives. Cette décision risque de conduire par les traitements chimiques imposés à la destruction de la personnalité de Martial Richoz. Elle porte en elle des germes totalitaires: suffit-il d'être marginal ou excentrique pour être enfermé à Cery?

Si les autorités étaient aujourd'hui confrontées à un individu prétendant être le fils de Dieu et s'appeler Jésus-Christ, le feraient-elles interner?

ASV-Lausanne demande la levée immédiate de la mesure d'internement frappant Martial. Elle lance un appel à toutes les organisations et personnes soucieuses des droits de l'homme pour qu'elles interviennent rapidement dans ce sens."



À PROPSO

DANS CE NUMERO...

Vous trouverez, encarté au milieu du journal, un supplément de quatre pages. Ce supplément, qu'il vous faudra plier en deux et couper au bon endroit, se transformera ainsi sous vos yeux en une adorable petite brochure de huit pages (numérotées, s'il vous plaît), format A4. Cette brochure, à lire, à méditer et à diffuser, contient la résolution du comité central du PSO (qu'on peut commander en plusieurs exemplaires aux adresses de nos sections) sur la politique scandaleuse de la Suisse en matière de droit d'asile. Alors, bonne lecture... et joyeux bricolage.



JUSQU'A CE QU'ILS RESTENT!

SOS-Asile Vaud organise chaque deuxième samedi du mois de 11 heures à 11h. 30, sur la place Saint-François, à Lausanne:

une manifestation silencieuse intitulée "Jusqu'à ce qu'ils restent" afin d'empêcher l'expulsion de requérants d'asile.

Les dates des prochaines manifestations sont: le samedi 15 février, le samedi 8 mars, etc... jusqu'à ce qu'ils restent.

Congrès des femmes de l'USS:

SOUTIEN A L'INITIATIVE DU PSO

Les femmes de l'Union syndicale suisse (USS) se sont réunies en congrès les 24 et 25 janvier derniers (voir article en page 5). Parmi de nombreux thèmes débattus (les atteintes à la santé, la monotonie du travail, le travail de nuit, le chômage, etc.), les déléguées se sont prononcées sur l'initiative du PSO Pour une formation professionnelle et un recyclage garantis. Malgré l'opposition de la secrétaire de la commission féminine de l'USS, Ruth Dreifuss, l'assemblée a accepté le soutien à l'initiative par 59 voix contre 43.

Les femmes syndicalistes ont en effet estimé qu'une initiative visant à améliorer les possibilités de formation professionnelle de groupes défavorisés mérite d'être appuyée. Rappelons que notre initiative permettra la création de 10 000 places d'apprentissage en ateliers publics. Elle s'adresse en priorité aux plus mal lotis sur le marché du travail: les femmes, les jeunes des régions de montagne, les enfants d'immigrés et les handicapés. "Avec l'introduction des nouvelles technologies, dira une déléguée, les femmes courent un risque accru de se voir de plus en plus cantonnées dans des emplois subalternes peu qualifiés." Donc acte. Un exemple à suivre.

Correspondante

MEETING

France, 5 ans après...
Reconstruire l'espoir!

avec Jean ZIEGLER
et Alain KRIVINE
(dirigeant de la LCR, setion française de la IV^e Internationale)

mercredi 5 février, 20h 15
Petite salle du Faubourg,
6, Terreaux du Temple,
GENÈVE

Organisation: PSO.

SOMMAIRE

EDITORIAL

Bons offices helvétiques 1

POLITIQUE

Ali Ben Sida 3

A propos de "races": un non-sens certain 3

Raison d'Etat contre raison solidaire: Jean Ziegler se rebelle 8

Fribourg: une liste alternative 8

SOCIAL

La Chaux-de-Fonds: "Ils ont dû réagir" Interview 4

Capitalisme et crise 4

3ème pilier: accumulation sans imposition 5

Travail de nuit: pourquoi est-il nocif? 5

DOSSIER

La Suisse et l'ONU: y être ou ne pas y être? 6-7

INTERNATIONAL

Lesotho: le "cordon sanitaire" s'étend 9

Nicaragua: le coût de la guerre 9

Erythrée: une lutte de 25 ans "Une libération sociale". Interview d'un dirigeant du FPLE 10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

abonnez-vous

Abonnements à La Brèche:

une année, enveloppe ouverte 55.-

une année, enveloppe fermée 65.-

une année, étranger (Europe) 80.-

abonnement de soutien 100.-

abonnement d'essai (7 num.) 13.-

(au lieu de 17fr.50)

Administration:

La Brèche, case postale 858

1211 Genève 3

CCP 10 - 25 669

Rédaction:

La Brèche, 3, rue Chaucrau

1003 Lausanne, 021/ 20 98 49

Editeur responsable C.A. Udry

Imprimerie CEDIPS, Lausanne



FASCISME CONTRE LES FEMMES

Une conférence de Rita Thalmann (historienne) suivie d'un débat.

Judi 6 février à 20h. 30

Uni II (salle 260), rue du général Dufour, Genève

Org: Féministes contre la guerre Soutenu par: Femmes, féminisme et recherche; Librairie l'inédite; OFRA; Groupe féminin du PdT; Commission femme SSP/VPOD; Commission femme PSO; Comité Paix Genève; Revue Réelles.

RENCONTRE-DÉBAT

Nicaragua, côte atlantique.

Discussion avec trois représentants de la côte atlantique du Nicaragua.

Vendredi 7 février, 20 heures

CUP (Centre universitaire protestant) Av. du Maille 2, Genève.

Org: Association de solidarité avec le Nicaragua et El Salvador, Les amis de radio Zones.

Soutenue par: Groupe santé, Rassemblement contre l'intervention des Etats-Unis en Amérique centrale.

Léon Trotsky

ÉCRITS

1928-1940

TOME III

LA TRADITION DE LA CLASSE OUVRIÈRE ALLEMANDE

écrits de Léon Trotsky SUR LE FASCISME

ÉCRITS SUR LE FASCISME

Léon Trotsky, *Écrits 1928-1940* est une réédition en fac-similé d'un livre paru en 1959 aux éditions de la IV^e Internationale avec une introduction de Michel Pablo, dirigeant à l'époque. Cet ouvrage de 400 pages regroupe les écrits de Léon Trotsky sur la question du fascisme en Allemagne. C'est dire son intérêt aujourd'hui pour armer l'avant-garde face à la montée de l'intolérance et de l'extrême droite.

Il est disponible au prix de 33 francs à Veritas Verlag, Postfach 355, 8031 Zurich.

A propos de "races" :

Fouaillé par les projecteurs agressifs du racisme quotidien, il est là. Il s'appelle Mubammad, Ali, Selim ou Ahmed. Maghrébin ou Marseillais, Turc ou Kurde, Bosniaque ou Tamoul, peu importe. Car son origine véritable, son histoire réelle, celle de son peuple, ses pratiques religieuses effectives, tout cela ne compte pas. Il n'est pas là à cause de ce qu'il est réellement, il est là parce que d'autres ont besoin qu'il soit là. L'"arabomusulman", le bougnoule, le basané oriental.

Pendant longtemps, on a pu croire que le racisme anti-arabe était une spécificité française, comme le Bordeaux et le camembert. Aujourd'hui, mis à part quelques pays, c'est l'Europe entière qui inscrit le racisme anti-arabe au tableau de ses grandes valeurs chrétiennes.

La Suisse n'y échappe pas. Ecoutez autour de vous, à votre travail, dans les transports publics : hormis quelques relents d'antisémitisme d'avant-guerre, le noyau permanent et irréductible du racisme quotidien vise les Arabes. Alors qu'aucun sociologue de bas étage ne peut brandir de prétendu "seuil de tolérance", à partir duquel l'immigration arabo-musulmane deviendrait intolérable aux populations concernées. Les bougnoules, on peut pas les voir, même si on ne les a jamais vus. Démonstration éclatante de l'aspect idéologique, fantasmagorique, du racisme.

Traitant de l'antisémitisme, Sartre avait eu cette formule

ALI BEN SIDA

percutante : "Ainsi l'antisémite a-t-il ce malheur d'avoir un besoin vital de l'ennemi qu'il veut détruire (...) Si le Juif n'existait pas, l'antisémite l'inventerait." Aujourd'hui anti-arabe, le racisme fonctionne toujours selon les mêmes ressorts. Mais pourquoi l'Arabe comme cible de la baine raciale ?

Pour des raisons idéologiques d'abord. L'Arabe comme le Juif de l'entre-deux-guerres est à la fois suffisamment proche et éloigné pour être ressenti comme une menace probable que l'on peut parer de tous les atours. Suffisamment proche, à cause de l'immigration, de l'extension de l'information et du champ politiques, qui font de la Méditerranée un lac intérieur. Suffisamment lointain — l'âme arabe, impénétrable et mystérieuse, comme il y avait l'âme juive — pour servir de repoussoir aux Occidentaux en mal d'images asservissantes. Quand Rambo donne ici dans le macho viril et guerrier, l'Arabe est affublé de la robe de la "vipère lubrique du Désert"; les valeurs sont les mêmes mais les signes sont inversés.

Des causes historiques jouent aussi leur rôle. Depuis des siècles, excepté deux brèves périodes (celles de la Renaissance et des Lumières), l'Europe en train de se faire a toujours utilisé le ferment anti-arabe comme stimulant de son unité. Les premières croisades furent aussi le moment de la lutte contre l'ennemi intérieur et extérieur : "A quoi bon s'en aller au bout du monde à grande perte d'hommes et d'argent pour combattre les Sarrasins, quand nous laissons parmi nous d'autres infidèles qui sont mille fois plus coupables envers le Christ que les mahométans ?" (Abbé Pierre de Cluny). Main dans la main, croisades anti-arabes et pogroms anti-juifs. L'Europe séculaire de Le Pen, c'est celle-là, la colonisation en plus.

Il y a finalement aussi des motifs politiques à ce choix. Région en guerre, civile ou internationale, depuis des décennies, le Moyen-Orient semble être l'exact négatif d'un Occident soi-disant paisible. Juxtant partiellement l'Union soviétique, la région peut aussi passer pour un foyer permanent de l'agitation communiste. Terre de liaison entre les continents, elle devient l'avant-poste de la pénétration asiatique. De Khadafi au Sud-Yémen, de l'"Achille-Lauro" à Beyrouth, on peut tout expliquer en disant n'importe quoi. Place aux fantasmes, voici l'Europe qui péroré, juge et condamne. Malade d'elle-même, la société blanche occidentale a trouvé son SIDA. Il s'appelle Mubammad, Ali, Selim ou Ahmed.

Eric Peter

Un non-sens certain

Les racistes s'appuient toujours sur l'existence de races différentes comme s'il s'agissait d'une donnée incontestable. "Manifestement différentes", disent même les adeptes de Le Pen et autres Markus Ruf nationaux. Et ce serait pour préserver "l'identité raciale", "le patrimoine génétique national" que se battent ces croisés des temps modernes. Certains chercheurs ont du reste tenté de fonder "scientifiquement" la réalité de ces différences raciales... pour dresser ensuite, en tout cas quelques-uns d'entre eux, une hiérarchie. Les racistes et xénophobes de tous poils se sont évidemment emparés de ces théories, mises au goût du jour par la Nouvelle droite française. Ils font ainsi semblant de constater tout naturellement un fait établi par la science. Mais la question demeure : la notion de "race" a-t-elle un sens ?

"Si l'on intègre machinalement, mécaniquement, administrativement une forte dose de substance étrangère à la substance foncièrement, naturellement, historiquement française, on va dénaturer cette substance", écrivait André Figueras dans RLP - Hebdo (30 juin 1983), organe officiel du Front national. Le Pen, lui, dans son bouquin-programme *Les Français d'abord*, constate que : "Dans ce monde où il existe des races différentes, des ethnies différentes, des cultures différentes, je prends acte de cette diversité et de cette variété. (...) s'il est exact que les hommes ont droit au même respect, il est évident qu'il existe des hiérarchies, des préférences, des affinités qui vont de soi."¹ Cette doctrine se pare quelquefois d'un habillage scientifique emprunté en général à la socio-biologie. Qui, à partir de fausses données et de préjugés bien réels, "oublie" de se demander "mais qu'est-ce qu'une race ?"

De 40 races à 3 millions

Pendant longtemps la notion de "race" est restée extrêmement floue. Elle correspondait au principe suivant : les membres d'une "race" sont liés par des liens de parenté, possèdent des caractéristiques identiques (couleur de la peau, traits physiques, etc.) découlant d'une transmission héréditaire. "Selon les caractères étudiés", écrit le généticien Albert Jacquard, les classes ou "races" ainsi définies pouvaient être variables et les polémiques étaient vives entre ceux qui (...) décelaient 4 races principales et 25 races se-

condaires et ceux qui en comptaient 20, ou 29, ou 40..."²

Puis, vers 1940, vinrent les découvertes en génétique des populations. Elles rendaient possible une définition plus objective du concept de "race". C'est-à-dire un ensemble de personnes ayant en commun une part importante de leur patrimoine génétique. Cette approche ne considère que des caractéristiques intrinsèques au groupe humain étudié, indépendantes de leurs conditions de vie. Mais, n'en déplaise aux racistes, la confusion s'en est trouvée renforcée.

On s'est en effet vite aperçu qu'il existait d'énormes différences génétiques entre individus, et ceci même au sein des familles. Chaque population possède une grande quantité de variations et ne diffère des autres que par des fréquences relatives de certains caractères. "Puisque toute population diffère légèrement en moyenne de toutes les autres, toutes les populations locales formant des communautés reproductives sont des "races."³ Seulement voilà : il doit bien y avoir plusieurs millions de telles "communautés reproductives" à la surface du globe. Ainsi, sur la base du critère des fréquences des variantes de gènes, les Kikuyu de l'Afrique de l'Est se différencient des Japonais ; mais pas forcément plus que de leurs voisins immédiats, les Masaï. Tout est question de degré. A partir de quand telle population locale relève d'une "race" et telle autre d'une autre "race" ? Pour reprendre les termes d'Albert Jacquard, la polémique ne concerne plus 20, ou 29, ou 40 "races" différentes mais... un, deux, ou trois millions. Dès lors, la question n'a plus aucun sens⁴.

Des Blancs et des Noirs

Mais, s'écrieront les indécrottables, il y a les différences évidentes comme la couleur de la peau. Albert Jacquard, après d'autres, signale que : "... les diverses couleurs de peau résultent, pour l'essentiel, de la densité dans l'épiderme d'un unique pigment, la mélanine, présent aussi bien chez les Blancs que chez les Jaunes ou chez les Noirs, mais avec des doses très variables." Or "l'écart entre deux individus d'une même population peut être beaucoup plus grand que celui constaté entre les moyennes de deux groupes appartenant à des "races" distinctes."⁵ Si bien que la classification en "races" sur la base de la couleur de la peau est très superficielle, pour ne pas dire anecdotique.

Il est donc absurde d'établir des différences raciales en invoquant l'autorité de la biologie. Au contraire : "Une caractéristique remarquable de l'évolution biologique et de l'histoire humaine est que la divergence entre populations géographiques est très petite comparée à la variation génétique qui se manifeste d'un individu à l'autre."⁶ Génétiquement parlant, Markus Ruf, conseiller national, est peut-être beaucoup plus proche d'Abou Achar, balayeur à Paris, que de Mme Kopp, conseillère fédérale. Mais ne le dites pas à Markus Ruf, il finirait par en faire une maladie, que l'on appelle racisme.

P. Girardet

1. Cité dans *L'effet Le Pen*. Edwy Plenel et Alain Rollat, La Découverte/Le Monde, pp. 28-29.

2. *Eloge de la différence*. Albert Jacquard, Points sciences, p. 81.

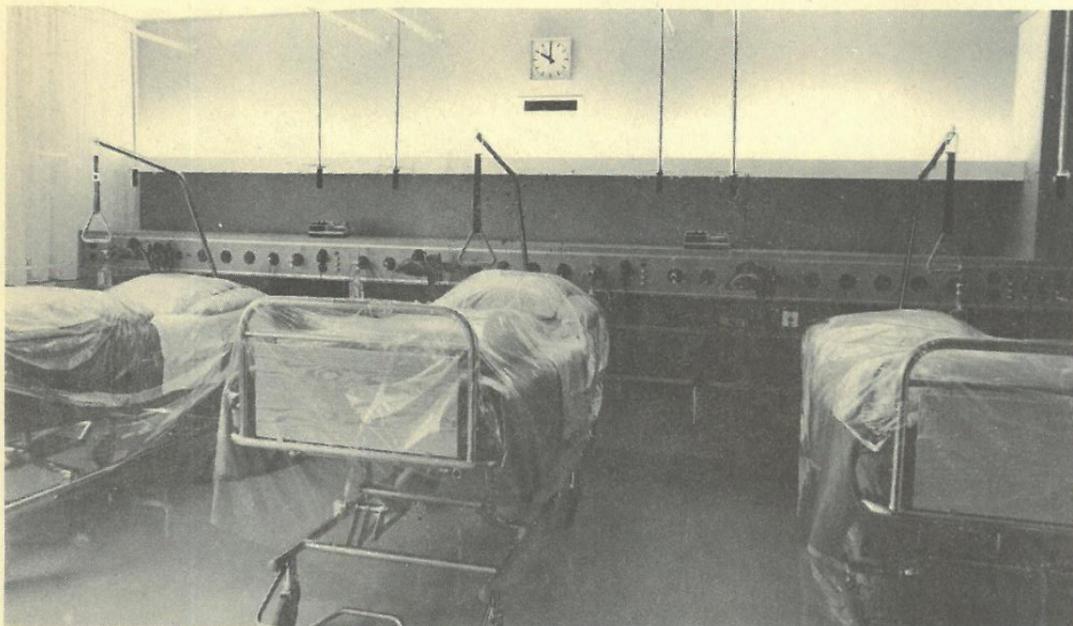
3. *Nous ne sommes pas programmés*. R.C. Lewontin, S. Rose, L.J. Kamin, Editions La Découverte, p. 149.

4. Pour prendre un exemple a contrario, les auteurs de *Nous ne sommes pas programmés* écrivent : "Si toutes les populations humaines de la planète s'éteignaient, sauf une, (...), 85 o/o de la variabilité humaine totale serait encore présente dans l'espèce qui se reconstituerait à partir de cette seule population. Un petit nombre de gènes seraient perdus, (...), mais pas grand-chose d'autre serait changé." p. 156.

5. *Eloge...*, op. cit., p. 93.

6. *Nous ne sommes pas...*, op. cit., p. 158.

Hôpital de la Chaux-de-Fonds:



Interfoto

«Ils ont dû réagir»

Dans un précédent article (*La Brèche*, no 351, 2 novembre 1985), nous avons décrit les efforts des militants du syndicat SSP/VPOD (services publics) de l'hôpital de La Chaux-de-Fonds. A la base, une détérioration continue des conditions de travail. Mais une telle activité n'est pas facile. Nous en avons parlé avec une infirmière.

La Brèche: Vous participez de près au mouvement. Où en êtes-vous actuellement?

Infirmière: Le mouvement a commencé en juin dernier, à l'initiative de quelques infirmières syndiquées

demandé l'ouverture de négociations.

* **Comment envisagez-vous la suite?**
— Nous voulons faire connaître nos revendications en sollicitant le soutien actif du personnel et en rassemblant nos forces. Car la bataille sera dure pour obtenir satisfaction.

* **Mais n'est-ce pas plus facile dans une commune à majorité de gauche?**

— Cette commune de gauche, comme vous dites, applique la même politique d'économies que la droite: transfert de charges sur les assurés, blocage des effectifs, etc.

* **La direction de l'hôpital a quand même engagé du personnel...**

— Ils ont dû réagir! Tout comme la droite, ils réagissent à la pression. La direction a engagé six infirmières intérimaires pour six mois. Nous avons critiqué cela, car c'est une solution à court terme, qui crée des inégalités parmi le personnel et qui enrichit les négriers des agences de travail temporaire avec l'argent des contribuables (voir tableaux). Face au travail accompli par le personnel pour élaborer ses revendications, ça ne fait pas très sérieux.

* **Quelles sont les difficultés quotidiennes que vous rencontrez dans ce mouvement?**

— Les travailleurs non-qualifiés (services, entretien) ne sont en général pas parmi les plus gâtés. Même dans une commune de gauche. Le mouvement revendicatif les a intéressés et certains ont commencé à y prendre part activement. Cette jonction entre le personnel soignant et non-soignant pouvait donner une force décisive à l'action syndicale.

Pour célébrer cet événement, un "menu" spécial fut affiché dans un service. Il "invitait" les travailleurs qui étaient d'accord avec les revendications du syndicat à inscrire leurs noms!

Cette manière de faire n'est pas acceptable. D'une part on fait pression sur le personnel pour qu'il se désolidarise du syndicat; et, d'autre part, la récolte de signatures dans les services, pour soutenir le cahier revendicatif, est interdite par les chefs.

Nous restons néanmoins confiants. Car ce mouvement a permis à beaucoup d'entre nous de s'exprimer et de s'engager.

Propos recueillis par
J. Sanchez

DES COÛTS ET DES SALAIRES...

Ces quatre tableaux montrent les différences de coût, pour la direction de l'hôpital, lorsqu'elle engage du personnel intérimaire (tableau I) ou normal (tableau II). A l'autre bout, on constate les inégalités entre le salaire touché par l'intérimaire (tableau III) et celui d'une personne engagée normalement (tableau IV). De cette manière, la direction de l'hôpital de La Chaux-de-Fonds n'enrichit que les agences de travail temporaire!

| I Coût salarial du personnel engagé par une agence de travail temporaire | | II Coût salarial du personnel engagé normalement par l'hôpital | |
|---|---------------|---|---------------|
| | Fr. | | Fr. |
| Prix payé à l'agence par l'hôpital (soit 182 heures) | | Salaire mensuel (infirmière diplômée suisse sans expérience) | 3104.- |
| x 21 fr. l'heure | 3822.- | Part charges sociales (sans le 2e pilier) | 362.- |
| Logement environ | 250.- | Total | 3466.- |
| Repas environ | 336.- | | |
| Total | 4408.- | | |

| III Salaire personnel engagé par une agence de travail | | IV Salaire personnel engagé normalement par l'hôpital | |
|---|---------------|--|---------------|
| | Fr. | | Fr. |
| Salaire net de charges sociales | 2100.- | Salaire infirmière diplômée suisse (sans expérience) | 3104.- |
| Logement | 250.- | Moins charges sociales (AVS, chômage, ass. accident) | 167.- |
| Repas | 336.- | Salaire net | 2937.- |
| Total | 2686.- | | |



QUE DEMANDE LE PERSONNEL?

* La création d'une équipe de remplacement de 11,5 postes pour le personnel soignant. Les absences entre juin 1984 et juin 1985 totalisent 3716 jours, soit l'équivalent de 16 postes de travail. Le personnel estime qu'il est impératif de remplacer les absences pour cause de maladie, maternité, accident et formation. La création de cette équipe fixe permettra de remplacer toutes ces absences.

* La création de 11,5 postes supplémentaires à ventiler dans les services de soins. Certains services ont vu la charge de travail augmenter dans des proportions insupportables et ces nouveaux postes sont absolument nécessaires.

* La création d'une équipe de remplacement de cinq postes pour les services hôteliers. Là encore, les absences ne sont pas remplacées...

* L'engagement de deux femmes de ménage supplémentaires dans l'équipe des volantes, afin notamment d'assurer tous les remplacements en cas d'absence.

* Le remplacement des départs définitifs 15 jours avant la date de démission et non après un ou deux mois...

* La direction a projeté la suppression d'un poste d'ouvrier aux services techniques. Le personnel de cette équipe s'oppose à cette suppression de poste.

au SSP/VPOD. Soucieuses d'élargir ce mouvement, elles ont proposé au syndicat la tenue d'une assemblée de tout le personnel. Ce fut un succès. Un énorme travail a été fourni depuis, en particulier pour bien connaître les problèmes réels et formuler des revendications précises (voir encart). Nous avons alors

CAPITALISME ET CRISE

MARTIN LUTHER KING'S DAY

L'Amérique se souvient du pasteur noir Martin Luther King, l'animateur au cours des années cinquante et soixante de la lutte pour les droits civiques des Noirs. Lutte qui aboutit en 1964 à l'adoption de la loi sur les droits civiques et, durant les années suivantes, à d'autres textes garantissant aux Noirs l'égalité. Dorénavant, le 20 janvier sera un jour férié consacré à la mémoire du pasteur assassiné en 1968.

L'Amérique se souvient... pour mieux oublier! Oublier qu'à l'époque Reagan accusait Luther King de "sympathies communistes" afin de le faire taire. Oublier qu'en 1986 Ed Meese, ministre de la Justice, s'attaque aux dispositions de l'Acte des droits civiques de 1964 et propose l'abolition de l'article obligeant le gouvernement à engager, pour les projets de constructions fédérales, un certain quota de représentants

des minorités. Oublier qu'en 1980, 32 o/o des familles noires vivaient en dessous du seuil de pauvreté; ce chiffre est maintenant monté à 42 o/o contre "seulement" 12 o/o de Blancs. Oublier aussi qu'entre 1982 et 1983, la mortalité infantile a crû de 3 o/o (la plus forte augmentation en 18 ans). Or un enfant noir a deux fois plus de "chance" de mourir durant sa première année qu'un enfant blanc. Marion Edelman, directrice du Children's Defense Fund: "Un nouveau-né noir aujourd'hui a plus de chance de mourir avant son premier anniversaire à Détroit, Cleveland ou Chicago qu'un enfant né au Costa Rica" (*La Liberté*, 21 janvier 1986). Oublier encore que 15 o/o des Noirs sont au chômage, soit plus du double, en pourcentage, que les Blancs (5,9 o/o). Bref, oublier que cette "égalité" vaut aux Noirs une espérance de vie de six ans inférieure à celle d'un homme blanc. Et les écarts s'aggravent, conséquences des coupes sombres dans les programmes sociaux.

PRUDENCE HELVÉTIQUE

Plus des trois quarts des avoirs à l'étranger des 130 premières banques suisses, soit 205 milliards de francs, se situaient dans les pays industrialisés à fin 1984. Citons entre autres la Grande-Bretagne (59 milliards), l'Amérique du Nord (51 milliards), la France (14 milliards), l'Allemagne de l'Ouest (13 milliards), le Japon (9 milliards). On ne prête qu'aux riches, c'est bien plus sûr. Mais détail très révélateur concernant le continent africain. Avec 4,6 milliards de francs, les crédits des banques suisses alloués à l'Afrique du Sud dépassent à eux seuls la somme des crédits octroyés à tous les autres pays africains (3,9 milliards). Pas pour rien que Fritz Leutwiler, ex-président de la Banque Nationale Suisse, vient de se rendre à Pretoria en qualité de médiateur de la dette sud-africaine. La galette est en effet substantielle. Et entre amis, on s'entraide.

Burke

POURQUOI EST-IL NOCIF?

Le Congrès des femmes USS des 24 et 25 janvier derniers a abordé le problème très actuel du travail de nuit. Voici, en résumé, quelles seraient les conséquences de son introduction sur la santé des travailleuses.

Le travail de nuit rend-il vraiment malade?

La réponse est univoque. Les personnes qui travaillent pendant la nuit ont 5 à 10 fois plus de difficultés de sommeil, environ 3 fois plus de troubles gastro-intestinaux et 2 à 3 fois plus de problèmes psychiatriques que celles qui travaillent uniquement la journée.

Peut-on éviter ces atteintes à la santé grâce à de meilleures conditions de travail et de sommeil?

Evoquons les différents facteurs déclenchant ces troubles de la santé.

Un premier facteur est l'alimentation, particulièrement la prise de repas de mauvaise qualité et à des heures inhabituelles. Il est certainement possible, sans trop de difficultés, d'éliminer partiellement ce facteur en veillant à ce que les gens qui travaillent la nuit puissent s'offrir des repas de qualité aussi bien sur le lieu de travail qu'à la maison.

Un deuxième facteur est constitué par les problèmes sociaux et familiaux responsables de graves tensions nerveuses pour les gens travaillant la nuit.

Le troisième facteur est la fatigue chronique qui découle de l'horaire de nuit. D'une part, on a constaté que le sommeil de jour, même dans des conditions absolument idéales quant au silence et à l'obscurité, est écourté d'environ un tiers et sa qualité est amoindrie. D'autre part, le même travail effectué de nuit entraîne une fatigue mesurable plus importante que s'il était effectué pendant la journée.

Pourquoi l'organisme ne s'adapte-t-il pas au travail de nuit?

Les fonctions biologiques de base de l'homme et de la femme ont un caractère rythmique caractérisé par une période d'activité pendant la journée et une période de désaffection et de repos durant la nuit. Si les variations biologiques sont un phénomène inné et auto-entretenu, les périodes d'activation et de repos sont maintenues à l'aide de synchroniseurs extérieurs: lumière, température, ionisation de l'air, bruit, facteurs sociaux, etc. Ainsi, lors du travail de nuit, ces synchroniseurs extérieurs exercent des forces dans des directions opposées, raison pour laquelle nous assistons non pas à un renversement du rythme circadien mais uniquement à son aplatissement. C'est cette non-adaptation du rythme circadien qui est responsable d'une part de la fatigue chronique en diminuant la qualité et la quantité de sommeil et d'autre part de l'apparition d'une tension intérieure constante par le fait que les différentes fonctions biologiques de l'organisme n'ont plus de réelles périodes de repos.

Ainsi on peut affirmer sans ambiguïté que le travail de nuit est néfaste pour la santé. Il faut donc l'interdire partout où il n'est pas indispensable pour des motifs sociaux ou technologiques.

Dr Andreas Saurer, médecin du travail

Prévoyance vieillesse et 3ème pilier:

ACCUMULATION SANS IMPOSITION

Maintenant les hommes d'affaires, les indépendants, les médecins, les avocats, peuvent soustraire 20% de leurs revenus imposables (jusqu'à concurrence de 20 000 francs par année) s'ils destinent cette somme à leur prévoyance vieillesse (3ème pilier, c'est-à-dire l'épargne privée) et la place dans une assurance privée ou une fondation bancaire. A côté de ce cadeau fiscal pour les riches, les salariés, membres d'une caisse de pension (2ème pilier) sont bien mal lotis. Pour eux les déductions ne dépassent pas 4000 francs.

Mais le cadeau ne s'arrête pas là. Ce capital, qui ne devrait servir qu'à la prévoyance vieillesse, peut être retiré dès 60 ans s'il s'agit de lancer une nouvelle entreprise. Et lorsque l'épargnant meurt avant l'âge, l'entière de son "capital-vieillesse" revient aux héritiers. Rien de tel dans le cas d'une caisse de pension (2ème pilier) ordinaire où, en cas de décès, des sommes considérables restent propriété de la caisse.

Pressions en coulisses

Les salariés affiliés aux caisses de pension peuvent également épargner en vue de se constituer leur 3ème pilier. Est alors franc d'impôt une somme allant jusqu'à 4147 francs par année (comparée aux 20 000 francs des indépendants...).

Tout cela est expressément prévu dans l'ordonnance 3 de la Loi sur la prévoyance professionnelle. Les aléas de ce texte montrent à quel point le Conseil fédéral a capitulé devant une série de pressions. Il suffit de se rappeler l'énorme effort publicitaire par lequel banques et assurances privées ont cherché à s'arracher les clients de la prévoyance vieillesse pour comprendre d'où venaient ces pressions.

Il existe, dans la prévoyance professionnelle et privée, un véritable chaos fiscal. Les cantons admettent des déductions fiscales très diverses pour les cotisations aux caisses de pension et, en outre,

FISC GÉNÉREUX

Ce système de déduction, institué pour le 3ème pilier, différencié selon que l'on est indépendant ou salarié, induit des inégalités qui, dans certains cantons, deviennent considérables. L'émission de la TV alémanique Kassensturz du 30 décembre dernier citait l'exemple suivant:

La famille Müller de Schwyz — seul le mari est salarié et jouit d'un revenu imposable de 50 000 francs — épargnera désormais 11% d'impôt. Mais la famille Meyer — le mari et l'épouse sont indépendants et disposent d'un revenu imposable de 140 000 francs — pourront, eux, préserver du fisc jusqu'à 37% ...

imposent de manière très défavorable les rentes. En 1975 déjà, le Conseil fédéral proposait le système suivant: les cotisations pour la prévoyance professionnelle et privée sont entièrement déductibles de l'impôt; par contre les rentes sont totalement imposées. Ainsi on paye des impôts sur ce que l'on gagne effectivement.

Concernant l'exonération fiscale des cotisations, la Confédération aurait dû "en collaboration avec les cantons" fixer des limites supérieures "pour éviter les abus", selon le message du Conseil fédéral du 19 décembre 1975. Entre l'entière

déduction des cotisations et la totale imposition des rentes, il était prévu un délai de quinze ans afin de ne pas pénaliser les rentiers versant encore des impôts sur leurs cotisations.

Des trous programmés

Entretemps, ces principes ont été inscrits dans la Loi sur la prévoyance professionnelle ainsi que dans le projet de loi, prochainement discuté au parlement, sur l'harmonisation fiscale. Le 4 mars 1985, le Conseil fédéral envoyait ses deux projets d'ordonnance sur la prévoyance professionnelle en procédure de consultation (ordonnance nos 3 et 4). L'ordonnance no 3 fixait alors à 3900 francs la limite supérieure des déductions fiscales pour la prévoyance privée, soit cinq fois moins qu'actuellement!

Avec l'ordonnance no 4, des limites étaient également prévues pour la prévoyance professionnelle. Mais elle fut combattue et retirée car contraire à la loi. Cet abandon d'une limite supérieure concernant les caisses de pension ne justifiait cependant en rien le privilège fiscal démesuré accordé actuellement (par l'ordonnance no 3 modifiée) à la prévoyance privée. Celle-ci est ainsi devenue une source d'accumulation de fortune, à l'abri du fisc, en faveur des hauts salaires.

Avec les quinze ans de délai entre l'exonération des cotisations et l'imposition des rentes, de lourdes pertes fiscales sont déjà programmées. Ce bonus aux riches accentuera sensiblement le déficit fiscal. Le Conseil fédéral estime d'ores et déjà à 280 millions de francs par année le trou pour les caisses fédérales et à un milliard pour les cantons. Dans le contexte actuel, ce passif se traduira inévitablement par un plus fort démantèlement social.

Faire marche arrière

Ce privilège accordé aux riches indépendants par l'ordonnance no 3 est un triple scandale.

— Elle aménage un cadeau fiscal démesuré aux hauts salaires.

— Elle fait de la prévoyance vieillesse privée une juteuse affaire dont profiteront les banques et les assurances.

— Elle prive la collectivité d'importantes entrées fiscales qui seraient pourtant nécessaires.

Cette ordonnance, à laquelle même l'Union syndicale suisse s'est clairement opposée, est à supprimer. Il faudrait également ramener la limite supérieure des déductions possibles à la somme prévue initialement.

J. St.

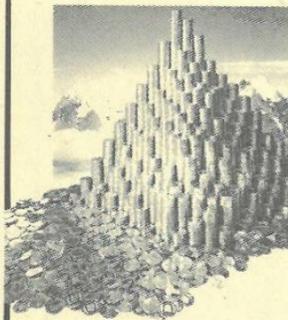


Interfoto

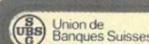
La nouvelle dimension de l'épargne:

Payer moins d'impôts, profiter d'un taux d'intérêt préférentiel tout en constituant un capital-prévoyance.

Avec le FISCAPLAN UBS.



Exemple de pub des banques concernant le troisième pilier.



"La Suisse est la troisième en importance des places financières; nous venons au cinquième rang parmi les investisseurs directs à l'étranger et nous sommes douzième en importance des partenaires au commerce mondial. Ces réalités nous interdisent une politique étrangère qui nous isolerait et nous calfeutrerait." Qui parle? Un banquier? Un membre du gotha industriel? Un représentant de l'Office fédéral des Affaires économiques extérieures (OFAEE)? Non. L'Union syndicale suisse (USS)¹, prônant l'adhésion à l'ONU.

IMPÉRIALEMENT "NEUTRE"

La description de l'USS — bien que le "nous" soit abusif — est exacte. La Suisse est bien l'une des principales puissances impérialistes, au plan économique. Sa neutralité politique est riviée dans le camp des puissances occidentales, dont elle est loin de s'isoler! Personne ne met en doute la stricte conformité (et collaboration) de la politique de la Banque nationale suisse (BNS) ou de l'OFAEE avec celle du FMI ou du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) dont la Suisse est membre depuis 1966. Les multinationales comme les banques helvétiques — par définition — font partie des exploités des pays dominés et des parasites opulents de transactions financières en tous genres. En alliance avec la Confédération, elles sont les défenseurs acharnés d'une économie de marché qui rend une minorité plus égale et plus libre que la majorité! Enfin, la "neutralité armée" s'insère comme une pièce bien limée dans le puzzle de l'OTAN.

La bourgeoisie helvétique utilise, de fait, une double garantie pour ses opérations bancaires et ses investissements: celle de la force protectrice militaire de l'impérialisme dominant et de ses institutions financières internationales; celle de sa "neutralité" qui lui facilite des rétablissements en cas de changements politiques brusques dans un pays et une internationalisation optimale de ses activités économiques. En retour, l'Helvétie est toujours disposée à représenter — sous la forme des bons offices — les intérêts d'une puissance impérialiste en difficulté momentanée auprès d'un tiers (les Etats-Unis à Cuba ou la Grande-Bretagne en Argentine). Liberté maximale des échanges de capitaux et de marchandises, voilà un credo qui correspond à l'insertion du capitalisme suisse dans un système économique mondial hiérarchisé et dont la stabilité l'intéresse au plus haut point. C'est cette Suisse-là qui est candidate à l'ONU... et au FMI.

L'idéologie de la "neutralité" opère aussi vers l'intérieur, comme un catalyseur d'une unité nationale au-dessus des oppositions de classes, par différenciation avec le reste du monde. Les conflits d'intérêts entre la Suisse et un pays sous-développé "n'existent pas pour nous": "on fait des affaires, pas de politique"; "on est au-dessus de la mêlée, défenseur d'une démocratie éthérée"; "on est différent"... Un peu comme l'on est partenaire social avant d'être syndicaliste ou capitaliste, du moins c'est ce que pensent beaucoup de dirigeants syndicaux... Les patrons, eux, agissent d'abord comme patrons; les banquiers comme banquiers, "neutres" s'il le faut!

L'emprise d'une telle idéologie — renforcée, à la surface des choses, par la traversée solitaire de deux guerres mondiales et par une histoire officiellement fallacieuse — ne peut que susciter des remous dans les rangs même de ses défenseurs à l'occasion des rares débats de politique internationale. C'est le cas avec l'adhésion à l'ONU.

PRUDENCE...

Dès 1945-1946, l'entrée à l'ONU et aux Institutions de Bretton Woods (IBW) s'est posée. Une commission d'experts rapporte, alors, qu'il n'y a point d'incompatibilité entre la "neutralité" et la Charte de l'ONU. Ces arguments seront écartés. Dans un monde où les lignes de forces ne se dessinent pas encore clairement... l'expectative est de rigueur. L'ONU n'est pas encore universelle...

En 1947, la participation aux IBW est aussi repoussée. Les arguments sont multiples. Pourquoi renoncer à tout un réseau d'accords bilatéraux de commerce et de paiement, sans plus de garanties pour l'avenir? Une adhésion (au FMI) ne va-t-elle pas restreindre la marge de manoeuvre de la politique monétaire et de change? Le secret bancaire — qui a permis de recycler pas seulement l'argent des vainqueurs — ne serait-il pas lésardé par les informations à fournir au FMI?

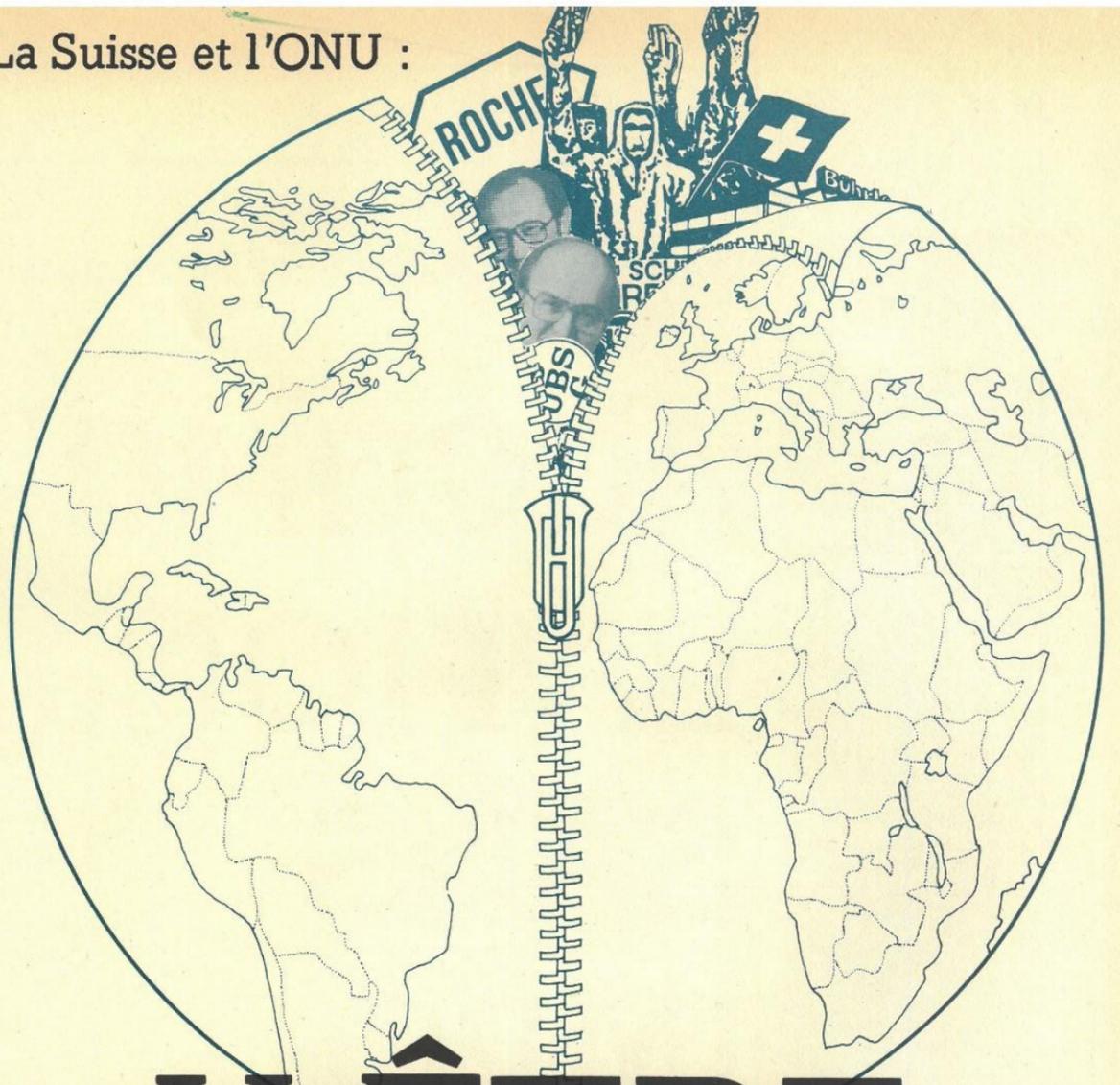
L'enjeu du débat porte moins sur le degré de conciliation juridico-institutionnelle du "statut de neutralité" avec la Charte de l'ONU que sur une comptabilité des avantages et désavantages respectifs d'une adhésion à ces institutions pour les affaires de la bourgeoisie et pour les équilibres politiques internes.

Au cours des décennies suivantes, la plupart de ces objections tombent. L'universalisation de l'ONU se consolide. Les IBW s'affirment de solides piliers du système d'économie de marché. Mais l'attentisme continue... car il paie. La bourgeoisie saura, avec un pragmatisme fûté, profiter du statut d'observateur, d'une participation sélective à diverses institutions internationales ou d'une collaboration discrète. Elle retire le maximum d'avantages au moindre prix².

UN STATUT TROP AVANTAGEUX

En 1976, un vote populaire détraque un peu l'horloge fédérale. Un crédit de la Confédération à l'Association

La Suisse et l'ONU :



**Y ÊTRE,
OU NE PAS
Y ÊTRE?**

"Si nous adhérons à l'ONU, déclarait l'ancien conseiller fédéral Honneger, nous le faisons prioritairement, du point de vue économique, pour renforcer nos positions avec le tiers monde." On est loin des professions de foi humanistes et charitables... Le problème est posé en des termes pour le moins concrets.

La bourgeoisie suisse n'est cependant pas unanime quant à l'adhésion à l'ONU. Sa position dans le contexte international a en outre évolué. De là découlent une série de conflits. L'article que nous publions ici aborde les raisons de cette division.*

* Voir aussi notre précédent dossier: "Quarante ans d'ONU". La Brèche, No 355, 18 janvier 1986.

internationale pour le développement (AID), agence de la Banque Mondiale, est refusé. Le non est défendu par l'Action nationale (de Schwarzenbach) et, pour des raisons très différentes, par des organismes de coopération. Ils contestent, à juste titre, les conceptions de l'AID. La Confédération ne pourra donc pas participer à la nouvelle reconstitution des fonds de cette agence.

En 1980 éclate un autre incident. Des pays arabes revendiquent la présence de l'OLP (Organisation de libération de la Palestine), comme observateur à l'assemblée annuelle du FMI. La Suisse les "observe" depuis plusieurs années. Elle allonge aussi des crédits à ce "débiteur de premier ordre" (selon une formule du Conseil fédéral). Face à la pétition incongrue de l'OLP, le statut d'observateur est supprimé! La Suisse "observera" quand même l'assemblée, l'année suivante.

Cependant, ces deux anicroches suscitent quelques remarques des partenaires de la Confédération, par exemple les Etats-Unis. En résumé, ceux-ci lui disent: "Vous ne mettez pas un million à fonds perdus, vous payez globalement peu, vous retirez tous les marrons du feu, vous créez des précédents — avec votre statut spécial — que certains cherchent à utiliser."

Il est vrai que les banques suisses retirent de coquettes sommes lors de l'émission d'emprunts obligatoires de la Banque mondiale (BM) sur le marché financier. De même, les entreprises suisses disposent du privilège de faire des soumissions pour les projets financés par la BM, bien que

la Suisse n'y appartienne pas. Enfin, certains milieux d'affaires suisses craignent que l'attitude de la Confédération sur le terrain de l'aide publique au développement puisse pâtir à leurs intérêts en direction des pays sous-développés, dont les marchés ne sont pas négligeables après la récession de 1974-1975.

L'ONU... PUIS LE FMI

Les autorités fédérales vont accélérer les procédures préparant une adhésion à l'ONU et, dans la foulée, aux IBW. En 1981, le Conseil fédéral propose l'adhésion à l'organisation internationale. Dans son message, il souligne: "Force est de reconnaître que les Etats membres de l'ONU, particulièrement les Occidentaux, ne sont plus très enclins à tenir compte du cas spécial de la Suisse autant que nous le souhaiterions." Ou encore: "... ce sont précisément les Etats Occidentaux qui cherchent à tenir les observateurs des mouvements de libération à distance des négociations informelles; ils craignent dès lors — non sans raison — de ne pouvoir refuser ce qu'ils pourront être tentés d'accorder à la Suisse."

En 1982, une commission réunissant le gratin des fonctionnaires au service du grand capital se prononce pour l'entrée aux IBW. Le Conseil fédéral accepte, mais ne donne aucun détail. Après vingt ans d'observation, en 1984, la Suisse entre dans le Club des Dix — dès lors onze — réunis-

sant les pays les plus riches qui alimentent les Accords généraux d'emprunts (gérés par le FMI).

En 1981, les partis gouvernementaux se mettent d'accord sur la nécessité d'accorder la priorité politique à l'adhésion à l'ONU. Séparons bien les problèmes! Evitons une confluence des opposants à l'ONU et aux IBW (un référendum facultatif sur cette question est possible). L'affaire est délicate à gérer. Les tiraillements dans le camp bourgeois sont forts. Dans certains cercles on pense que l'opération a été mal engagée. Le Vorort se refuse à prendre position.

LE OUI... LE NON

Une fois gommés les discours de bons samaritains, mêlés aux hymnes en faveur de la défense de la "frêle minorité des authentiques pays démocratiques"³, surgissent les "intérêts bien compris", selon la formule du Conseil fédéral. Fritz Honegger, ancien conseiller fédéral, va droit au but: "Si nous adhérons à l'ONU, nous le faisons prioritairement, du point de vue économique, pour renforcer nos positions avec le tiers monde" (NZZ, 10/11 mai 1984). Il ajoute ailleurs: "Nous devons adhérer à l'ONU pour pouvoir nous engager avec les autres démocraties occidentales, à réaliser les fondements démocratiques du droit des Etats et de l'économie de marché auxquels nous croyons" (Bulletin Suisse-ONU, 8/1984).

Il est difficile de mettre en doute la parole de cet ancien conseiller fédéral. On connaît l'appui donné par les Chevallaz, Jolles, Leutwiler, Furgler à la politique du FMI dans le domaine de la stabilisation économique des pays sous-développés⁴. Elle correspond tout simplement aux intérêts fondamentaux de l'impérialisme suisse: ouverture maximum aux investissements et exportations impérialistes, politique de "développement" fondée sur les exportations pour payer le service de la dette. Les commis de la Confédération défendent déjà ces "voleurs" à la CNUCED ou à l'ONUDI (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel).

Dans la mise au pas de certains mécanismes de l'ONU, il est difficile d'imaginer que la Suisse ne joue pas les bons offices en faveur des solutions occidentales. Au sein de l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture), la volonté de la Suisse de restreindre son champ d'action avant tout aux problèmes de l'éducation est manifeste. C'est une orientation qui trouve un accueil favorable du côté des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne!

Chez les opposants à l'adhésion à l'ONU se détache le Redressement National (Association pour la liberté, le fédéralisme et le droit), porte-parole du conservatisme helvétique. Selon lui, "dans le contexte actuel du rapport des forces à l'ONU", la Suisse court le risque de subir des "contraintes intolérables pour notre indépendance"⁵.

A PROPOS DE LA "MAIN-MISE" DES AGENTS COMMUNISTES

On entend régulièrement, de la part de l'aile la plus extrémiste de l'administration Reagan, l'accusation selon laquelle le secrétariat de l'ONU serait dangereusement dominé par les "agents des pays communistes et du tiers monde". Rien de plus faux. Le contraire est plus proche de la réalité. Voici, pour les incrédules, un tableau publié dans le Bulletin Suisse-ONU, 4/1984 qui indique le nombre de fonctionnaires par nationalité travaillant au secrétariat de l'ONU:

| Pays | URSS + Biélorussie | Etats-Unis | Bulgarie, Tchécoslovaquie, Allemagne de l'Est, Hongrie, Pologne, Roumanie | France | Grande-Bretagne | Allemagne fédérale |
|--------------------------|--------------------|------------|---|--------|-----------------|--------------------|
| Nombre de fonctionnaires | 474 | 1906 | 134 | 1023 | 783 | 174 |

On le constate: les représentants des pays de l'Est sont au nombre de 608; ceux des "démocraties" occidentales occupent 3886 postes, soit six fois plus. Dangereuse hégémonie des agents du monde "libre"!

L'USAM (Union suisse des arts et métiers) reprend les mêmes thèmes. Ils font directement écho à la propagande de la Nouvelle droite américaine sur le poids du tiers monde et des pays communistes. L'Action nationale, elle, fait appel aux relents du pire chauvinisme et de la xénophobie. L'opposition à l'ONU est une facette d'une politique réactionnaire qui s'exprime sur les questions sociales comme sur celles concernant les travailleurs immigrés. Elle cultive le particularisme le plus borné.

Evidemment l'hypocrisie est de mise, au sein des opposants, à propos des sanctions militaires. Tout un chacun les sait impraticables. La Suisse, formellement, n'y serait pas tenue. Quant aux sanctions économiques, non seulement elles sont peu probables, mais elles nécessitent une cohésion des puissances impérialistes qui en feraient une nécessité de fait pour la Suisse (voir les mesures face à la Rhodésie en 1966). De plus, elles se contournent (voir aussi l'exemple de la Rhodésie avec la firme Nitrex AG). Tout au plus, la position helvétique sur un problème ou un autre pourrait donner lieu à une discussion gênante pour les défenseurs du silence ouaté, apprécié dans les conseils d'administration.

VERS UNE SOLIDARITÉ ANTI-IMPÉRIALISTE

Les principales organisations du mouvement ouvrier donnent leur soutien à l'adhésion à l'ONU. Elles confondent le masque de la "neutralité" avec le vrai visage de l'impérialisme suisse. Elles s'enlèvent ainsi un moyen d'éveiller la conscience des travailleurs sur l'harmonie existant entre la politique intérieure de la bourgeoisie et sa politique internationale pratique.

Pour bâtir une force de solidarité effective avec les peuples opprimés et ceux qui luttent contre l'impérialisme, il faut d'abord savoir s'opposer et dénoncer l'impérialisme, ici en Suisse.



Cela passe, comme le font diverses organisations et groupements (Vers un développement solidaire, OSEO, etc.) par une information systématique sur la politique de l'impérialisme suisse et les combats que conduisent les masses opprimées et démunies. Cette solidarité se construit aussi au travers d'actions concrètes. Comme par exemple: le respect des droits syndicaux dans les multinationales suisses au tiers monde; l'appui à des luttes menées dans ces entreprises; contre la politique des banques (secret bancaire, accueil des capitaux en fuite); le boycott économique de l'Afrique du Sud; le développement des mouvements de solidarité avec les luttes anti-impérialistes; dénoncer le refus d'accorder les mêmes droits civiques pour tous ceux qui travaillent en Suisse; développer une véritable politique d'accueil des réfugiés.

A. Dubois

1. Union syndicale suisse. Informations, novembre-décembre 1985.
2. Voir les articles de Markus Mugglin (I3m, août 1981) et Catherine Morand (I3m, juillet 1984).
3. La Suisse, 30 novembre 1985. Un article sur la Conférence du Cartel suisse des organisations de jeunesse.
4. Voir Bund, 20 septembre 1980; Basler-Zeitung, 29 mars 1980; NZZ, 28 septembre 1979; 24 Heures, 27 septembre 1983.
5. Journal des Associations patronales, 31 octobre 1985.

POURQUOI SOUTIENNENT-ILS L'ONU ?

La Société des Etats-Unis pour l'ONU (ONU-USA) a fait passer l'encart publicitaire suivant dans le New York Times du 2 octobre 1983. Précisons que cet encart était cosigné par six anciens secrétaires d'Etat américains, quatre ex-conseillers à la sécurité et sept anciens délégués permanents auprès de l'ONU. Des gens qui savent où sont leurs intérêts.

"L'ONU est un instrument important pour la conduite de la politique extérieure des Etats-Unis. Nos expériences passées dans des fonctions publiques ou privées nous ont amenés à cette conviction.

L'ONU représente pour notre pays une plate-forme pour la protection et la promotion de nos intérêts ainsi que pour la recherche de solutions à des problèmes que nous partageons avec d'autres pays.

Que notre pays soit le siège de l'ONU correspond à l'image que nous voulons donner en tant que nation et au rôle qui est le nôtre à tous les niveaux dans le monde actuel.

Nous sommes conscients des manques de l'ONU. Mais nous vivons dans un monde imparfait et de plus en plus dangereux. Nous devons donc utiliser, de la meilleure manière possible, tous les moyens à disposition pour résoudre les problèmes qui nous préoccupent."





Jean Ziegler à la manifestation Reagan - Gorbatchev

Raison d'Etat contre raison solidaire :

Jean Ziegler se rebelle

Jean Ziegler, le plus connu des socialistes suisses, vient de publier un bouquin¹, sorte de bilan de l'expérience socialiste, notamment française. "Ce livre est né de la déception, écrit-il à la page 24, de la colère. De l'échec. Il constitue une auto-critique: j'ai longtemps fait fausse route, croyant avec ardeur à l'efficacité, à la bonne foi des appareils et de certains hommes se réclamant de la tradition socialiste." Il est certes utile de se poser des questions sur l'efficacité de la social-démocratie.

Contrairement à bien d'autres "déçus du socialisme" cependant, Ziegler s'efforce de remonter aux sources, de retrouver, dans l'histoire du mouvement ouvrier, comment celui-ci a pu abandonner sa raison d'être: ce que Ziegler appelle la **raison solidaire**, "un des plus beaux rêves que l'humanité ait produits, celui de la solidarité entre tous les peuples, de l'abolition de l'Etat, de l'instauration de relations d'identité, de réciprocité et de complémentarité entre les nations et les hommes" (p. 25).

Mitterrand expédié sur les roses !

Reprendre l'histoire pour essayer de comprendre: cette démarche est aussi la nôtre. *Vive le pouvoir!* expédie Mitterrand sur les roses, notamment pour sa politique coloniale et militariste: "En Afrique noire, la domination néo-coloniale française est aujourd'hui plus brutale, plus cynique que jamais auparavant" (p. 59). La principale contribution de François Mitterrand aux efforts mondiaux de désarmement

consiste en fait, aujourd'hui, en ce simple slogan: "Touchez pas à ma bombe!" (p. 64). Mais le livre ne s'arrête pas là. Il cherche à éclairer, au travers de débats des Internationales ouvrières², comment une telle politique a pu devenir possible.

Reprenant les débats de l'Internationale socialiste au congrès de Stuttgart (1907), Ziegler souligne, à juste titre, combien l'intégration des partis socialistes à leur Etat et à ses entreprises coloniales remonte loin dans l'histoire et explique leur capitulation de 1914 devant la "raison d'Etat". On est d'autant plus surpris de le voir maintenir, en fin d'ouvrage, l'illusion que l'Internationale socialiste de 1976 — celle de Brandt, Soares, Gonzalez, etc. — ait pu représenter l'espoir d'une politique solidaire! Pour n'en prendre qu'un exemple: en 1975, Soares a opposé de toutes ses forces, y compris militaires, la raison de l'Etat portugais contre la démocratie directe des conseils ouvriers formés à la chute de la dictature.

"Raison d'Etat" et libération nationale

Pour Ziegler, la "formidable régression de la raison solidaire" qui a conduit le mouvement ouvrier à l'échec tient à sa soumission aux impératifs de la **raison d'Etat**. A première vue pertinente, cette notion reste pourtant très floue. Nul doute que la politique coloniale de Mitterrand serve les intérêts des multinationales et des marchands de canons français contre les peuples opprimés du tiers monde. Mais qu'en est-il des Etats issus d'une lutte révolutionnaire pour leur libération nationale et sociale?

A l'évidence, la question est plus complexe que l'opposition de deux principes, raison solidaire contre raison d'Etat. L'armée sandiniste défendant le Nicaragua est un instrument d'Etat qui défend — pour reprendre la terminologie de Ziegler — la **raison solidaire**: le droit à l'indépendance nationale et sociale. Le mouvement ouvrier **révolutionnaire** s'est, depuis toujours, confronté à cette difficulté. La révolution socialiste passe par la conquête du pouvoir d'Etat, le développement d'un secteur public planifié (contre les lois du marché), l'instauration de structures étatiques qui, par la force des choses, comportent une contradiction: la nécessité de développer un appareil d'Etat qui, pourtant, doit commencer à dépérir, dont les fonctions doivent progressivement passer aux mains des producteurs eux-mêmes. Cette difficulté ne se résume pas à une opposition (somme toute morale) entre "raison solidaire" et "raison d'Etat". Elle ne peut être surmontée que si les ressources matérielles laissent aux travailleurs assez de temps pour se former aux tâches de gestion — dans l'entreprise et dans la société.

Cette contradiction est d'autant plus vive dans les pays qui ont été soumis à la spirale du sous-développement impérialiste et dont les ressources restent restreintes. Le triomphe de la "raison d'Etat" de l'administration bureaucratique opposée aux besoins des masses, en URSS, en Chine ou à Cuba (quoiqu'à des degrés divers) trouve ici ses origines réelles. Aborder cette difficulté en termes de principes abstraits (raison solidaire contre raison d'Etat) ne clarifie guère les enjeux réels auxquels sont confrontées les luttes de libération nationale³. La "raison d'Etat" des sandinistes n'est pas la même que celle de l'empereur rose François Mitterrand!

"Raison d'Etat" et démocratie socialiste

Retraçant l'histoire de la "raison solidaire" de Marx à nos jours, Ziegler fait curieusement silence sur un point essentiel des débats qui ont traversé le mouvement ouvrier au sujet de l'Etat.

La critique de l'Etat, non seulement bourgeois mais de toute forme d'Etat, est aussi vieille que le marxisme. Le monstre stalinien l'a rendue plus vive que jamais. Or la tradition de la "raison solidaire" ne s'est pas limitée à un appel aux principes de solidarité. Le marxisme révolutionnaire et critique (Marx sur la commune de Paris, Luxembourg sur la révolution russe, Gramsci sur les conseils ouvriers, par exemple, mais aussi Lénine et Trotsky sur la révolution russe) a constamment souligné les dangers de déformation bureaucratique d'une révolution socialiste et, par conséquent, l'importance décisive de la **démocratie directe** contre toute forme d'Etat autonome et coupé des masses. Supprimer la division entre gestionnaires et producteurs, travailleurs et hommes d'appareil — tel est le fond de la critique marxiste de l'Etat. "Vive le pouvoir!" ne l'aborde même pas. La "raison solidaire" y apparaît comme un principe moral, généreux, humaniste certes, mais somme toute voué à l'impuissance, acculée à la "dissidence", au "front du refus" de rebelles errants: "Aujourd'hui en Europe la raison solidaire est une raison errante." (p. 278)

Que le poids des appareils politiques et étatiques ait été plus puissant que les courants d'opposition révolutionnaires au sein des organisations ouvrières, cela ne fait aucun doute. Déceptions et échecs pèsent aujourd'hui lourdement sur le mouvement ouvrier. Mais à plus forte raison, le retour à l'histoire exige d'aller au-delà du constat d'un vieux conflit entre "raison solidaire" et "raison d'Etat". Si, comme le dit Ziegler, le mouvement ouvrier a été porteur, à ses origines, d'un espoir de libération, c'est entre autres parce qu'il a été le ferment d'une critique radicale de l'Etat, d'un projet de démocratie socialiste directe plus vaste que tout ce qu'offre le vieux parlementarisme bourgeois. Cette tradition, d'ailleurs très riche et enrichie par l'expérience des révolutions de ce siècle, méritait sa place dans une critique de la "raison d'Etat". On la cherche malheureusement en vain dans le livre de Ziegler.

Michel Thévenaz

Aux élections communales fribourgeoises :

UNE LISTE ALTERNATIVE

Pour la défense de l'environnement et la promotion de la solidarité, 20 personnes partent à l'assaut du Conseil général (législatif) de la ville de Fribourg. La Liste alternative écologie et solidarité, qui s'est constituée l'automne passé, se bat pour un programme en quatre points: environnement, solidarité sociale, solidarité avec les immigrés et les réfugiés et défense d'une culture non élitare. Elle rassemble des personnes venant d'horizons variés: antiracisme, solidarité avec le tiers monde, syndicalisme, écologie, pacifisme et PSO.

La liste alternative s'est déjà fait connaître par deux actions de protestation: en décembre contre la décision du gouvernement fribourgeois qui ne voulait plus enregistrer les demandeurs d'asile (voir *La Brèche*, No 354, 14 décembre 1985). Et tout récemment contre un grand magasin qui avait "décoré" sa vitrine à l'aide de symboles carrément sexistes.

La solidarité, c'est pas sorcier !

Dans sa campagne, la liste alternative met un accent particulier sur le problème des réfugiés. Démontrer qu'ils ne sont en rien responsables des difficultés croissantes que rencontrent les salariés, voilà un des objectifs. Cela s'accompagne

évidemment de propositions visant à améliorer le sort de ceux et celles que la crise et l'austérité frappent en premier. La solidarité se conçoit donc à un double niveau: envers les plus démunis (réfugiés, chômeurs, etc.) et entre tous ceux qui ont des intérêts communs à défendre (salariés, locataires, etc.).

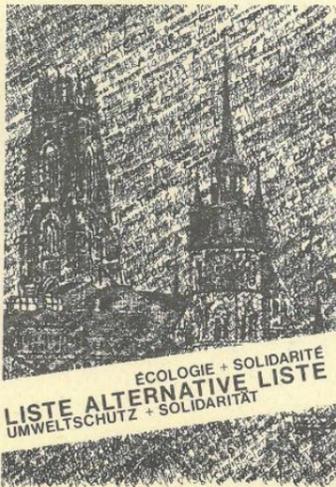
L'accent mis sur l'écologie s'inscrit dans la même optique. Le retour à un environnement sain est une nécessité avant tout pour ceux qui ne comptent pas parmi les privilégiés.

Idem concernant la culture. Il s'agit de mettre à disposition des gens et des groupes une infrastructure leur facilitant des productions et des échanges culturels.

Une opposition conséquente

La liste alternative entend jeter les bases d'une opposition conséquente. Elle va dénoncer les magouilles de la droite et s'opposera au vent de libéralisme qui souffle aussi à Fribourg. Elle se veut également une alternative aux compromissions de la gauche fribourgeoise (partis socialiste et chrétien-social).

J. Eschmann



Coup d'Etat au Lesotho:

Deux semaines de blocus économique ont suffi pour mettre le petit pays du Lesotho à genoux, et provoquer le renversement de Leabua Jonathan, son premier ministre auto-proclamé depuis vingt ans.

A peine arrivé au pouvoir, le général Lekhanya a accompli ce que ses maîtres attendaient de lui: aucun membre de l'ANC (Congrès national africain) ne doit plus trouver asile au Lesotho dorénavant. L'Afrique du Sud a, une fois de plus, illustré sa ligne de force militaro-économique.

Les années 1974-1978 avaient été marquées par l'effondrement des Etats coloniaux (Angola, Mozambique, Rhodésie) situés aux frontières de l'Afrique du Sud. Ce "cordon sanitaire" protégeait le régime rasciste de l'infiltration de guérilleros de l'ANC, et lui évitait une confrontation permanente à ses frontières. Depuis, le gouvernement sud-africain n'a eu de cesse de rétablir la situation en sa faveur, en usant de sa force économique et militaire. A l'égard de l'Angola et du Mozambique, il a combiné l'intervention militaire directe — l'appui à des bandes armées dans les pays eux-mêmes, telle l'UNITA de Jonas Savimbi — et les pressions économiques. Le Mozambique fut, des deux pays, le plus fortement touché, et se vit contraint de signer l'accord de Nkomati au terme duquel le gouvernement mozambicain de Samora Machel renonça à tout appui concret à l'ANC. Les

Le «cordon sanitaire» s'étend

sud-africains s'engageaient, en contrepartie, à ne plus encadrer la rébellion interne du MNR. Trois années plus tard, le MNR est toujours bien en vie, mais l'ANC reste exclue du territoire mozambicain. Pour sa part, le Zimbabwe de Robert Mugabe se vit également contraint d'éviter tout soutien concret et matériel à l'ANC. Pourtant de nombreux indices montrent que la rébellion dans la province du Matabeleland au sud du Zimbabwe est discrètement dirigée par l'Afrique du Sud.

Comme le souligne Gerald Shaw dans le Cape Times du 25 janvier 1986: "Le long des frontières du pays, la politique de défense, dans le style de la domination israélienne d'une région, est une réussite brillante, (...) et le rôle de l'Afrique du Sud en tant que grand patron de la région est établi".

A l'égard du Lesotho, il n'a même pas été nécessaire de procéder à des opérations militaires d'envergure. A deux reprises dans le passé, des commandos sud-africains se sont attaqués à des réfugiés de l'ANC, tuant de nombreuses personnes. Cet avertissement ne fut pas entendu par Leabua Jonathan. Vieux chef corrompu, arrivé au pouvoir en 1966 grâce à des fonds sud-africains, Leabua Jonathan n'avait pas hésité, ces dernières années, à exploiter la situation de faiblesse de son pays, totalement encerclé par le régime d'apartheid, pour obtenir de l'aide étrangère, y compris des pays de l'Est. Or, le prix payé en fut l'acceptation de membres de l'ANC sur le territoire du Lesotho.

Pretoria n'eut aucune peine d'exercer une pression économique efficace. Une "grève du zèle" démarra à la frontière, débouchant sur un quasi-blocus du Lesotho. Totalement dépendant de son puissant voisin, ce petit pays montagneux et aride s'est rapidement trouvé au bord de l'effondrement. Il ne lui restait plus qu'à céder.

Deux autres conclusions peuvent encore être tirées. Le cas du Lesotho démontre que les sanctions économiques ont des effets politiques — raison de plus pour faire de même contre l'Afrique du Sud. D'autre part, en mettant le sous-continent à feu et à sang mais sans parvenir à mater son opposition interne, le régime d'apartheid crée les conditions d'une instabilité permanente qui, une fois ou l'autre, facilitera sa chute!

A. Meylan

Nicaragua :

Le coût de la guerre



Fin 1983: Washington reconnaît publiquement que la victoire des contre-révolutionnaires (les contras) au Nicaragua n'est pas possible à court terme. Il s'agit donc de trouver d'autres moyens pour plier ce petit pays. L'agression économique, déjà utilisée d'ailleurs, en fait partie. Ajoutez-y deux pincées de terrorisme d'Etat (minage des ports, sabotage), trois wagons de contras et des manoeuvres diplomatiques sans fin pour torpiller tous les projets négociés de pacification de la région et vous aurez la substance de la cuisine reaganienne.

Tous les services secrets, commissions ad hoc et bonnes oeuvres réactionnaires se sont mises à l'oeuvre. De la National Defense Council en passant par Causa International, présidée par le très respectable révérend Moon (voir *La Brèche*, No 345, 6 juillet 1985), jusqu'au Refugees Relief International Inc et bien d'autres organisations "caritatives". Tous ces braves gens alimentent la contra en vivres, armes et médicaments.

Le tiers du budget

Le but est simple: saboter l'économie nicaraguayenne afin de rompre les alliances internes et briser la base sociale de la révolution. Dès 1983, l'agression s'intensifie. La production en est immédiatement affectée, aussi bien celle destinée à la consommation intérieure que celle prévue pour l'exportation. En outre, le coût humain de la guerre devient considérable: 12 000 Nicaraguayens tués (des deux côtés), plus de 6000 orphelins et quelque 250 000 déplacés¹.

Si les forces armées nicaraguayennes ont infligé de sérieux revers à la contra en 1984 et 1985, les dommages causés à la production restent très lourds. Le niveau de vie de la population s'en est bien sûr ressenti; le développement normal du pays ne peut plus être assuré. L'effort que le peuple nicaraguayen doit fournir pour la défense devrait aussi être comptabilisé dans le coût de l'agression. En 1984, la défense a ainsi pompé le tiers du budget national, soit 15 o/o du Produit intérieur brut.

Saboter, étrangler...

Des programmes sociaux sont suspendus, en particulier dans les

zones de combats où 231 écoles furent évacuées. De même le ministère de la Santé a dû abandonner, durant la période 1984-1985, plus de 50 unités médicales. Des maladies qui avaient disparu, comme la poliomyélite en 1982, ont refait surface deux ans plus tard.

La stratégie des contras consiste d'ailleurs à multiplier les attaques contre les centres de santé, les écoles, les jardins d'enfants, les maternités... Assassinats sauvages des délégués à la parole ou des cueilleurs de café, incendies des cultures, des greniers ou des usines sont les méthodes privilégiées des "combattants de la liberté" pour reprendre l'expression de Reagan. Complétons le tableau de l'arsenal déployé contre le Nicaragua par l'embargo décrété par les Etats-Unis en 1985. On estime que celui-ci est responsable d'une perte de 50 millions de dollars (110 millions de francs) concernant les exportations et de 100 millions de dollars pour les importations.

De surcroît, l'administration Reagan a obtenu de la BIRD le blocage de prêts d'un montant total de 387 millions de dollars (851 mil-

A l'usure

liens de francs). D'autres prêts sont également gelés qui s'élèvent, eux, à 200 millions de dollars (pour la période 1981-1984). Ces crédits étaient à 90 o/o destinés à des projets de développement agricole. Ce sont donc essentiellement les paysans qui en subissent le contre-coup.

La stratégie mise en oeuvre est ainsi très limpide: miner la situation interne, infliger des coups constants et sérieux à l'économie, exacerber le mécontentement de la population, affaiblir les secteurs productifs par contras interposés tout en semant la terreur.

"Old dream, sweet dream", l'aigle américain veut à tout prix récupérer son arrière-cour. Mais il a une épine dans le pied: tous les moyens seront bons pour l'enlever. Cette guerre larvée, qui tente d'étrangler minutieusement, méthodiquement, le Nicaragua, va continuer. Les tâches du mouvement de solidarité en sont d'autant plus indispensables. Et en premier lieu le renforcement de la solidarité matérielle, politique et morale.

Marie Macherel

1. Toutes les données et chiffres de cet article sont tirés des revues et ouvrages suivants: *Inforpress Centroamericana*, Nos 669 et 670, 5 et 12 décembre 1985; *48 mois d'agression étrangère*, INFSBI, Nicaragua, 1984; *Envio*, septembre 1985; *Report of a fact-finding Mission*, septembre 1984 à janvier 1985, New York; *Nicaragua aujourd'hui*, No 20/21, janvier 1986; *Covert war terror*, CICM, Nicaragua, 1985.

CE QUE COÛTE LA GUERRE AU NICARAGUA

| années | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1980-84 |
|--|------|-------|-------|-------|--------|---------|
| coût total (en millions de dollars) | 1,4 | 280,4 | 494,8 | 766,2 | 1465,8 | 3008,6 |
| en pour-cent des exportations | 0,3 | 56,1 | 121,4 | 178,7 | 359,6 | 137,1 |
| en pour-cent du Produit intérieur brut (PIB) | 0,1 | 11,3 | 16,7 | 21,5 | 32,0 | 18,9 |

Source: *Inforpress Centroamericana*, No 670, 12 décembre 1985.

Une lutte de 25 ans



«UNE LIBÉRATION SOCIALE»

La chute de la monarchie éthiopienne de Haïlé Sélassié en 1974 avait relancé l'espoir d'une solution négociée au conflit opposant l'Éthiopie à l'Erythrée. Mais le DERG au pouvoir à Addis Abeba n'en voulait rien savoir. C'est par de véritables offensives militaires que celui-ci répond au mouvement nationaliste érythréen. Voici de larges extraits d'une interview d'Andebrhan W. Giorgis, membre du comité central du FPLE.

Jean-Jacques Laredo : Pouvez-vous nous donner des détails sur la nature de la société érythréenne ?

Andebrhan W. Giorgis : Pour comprendre la société érythréenne d'aujourd'hui, il faut faire un petit retour en arrière sur la période de domination italienne, en particulier la période fasciste après la prise de pouvoir de Mussolini. Ce dernier avait pour projet la création d'un immense empire italien d'Afrique de l'Est, pour lequel l'Erythrée devait servir de tremplin. Ainsi commença un processus d'industrialisation rapide. Des voies ferrées, de grandes routes furent construites, des forts furent agrandis, des villes furent créées et des usines implantées. Cela eut pour résultat que, sur une période relativement courte, de 1920 à 1940, une industrialisation rapide eut lieu, à tel point que dans les années 1940, 20 o/o environ de la population érythréenne était urbanisée. C'était un des taux d'urbanisation les plus élevés du tiers monde.

C'est à ce moment qu'un processus d'intégration économique eut lieu. Plusieurs parties de l'Erythrée furent mises en contact, grâce aux communications, à l'urbanisation et à l'industrialisation. Des gens de toutes les conditions sociales, provenant de diverses régions et de nationalités différentes se rencontrèrent. Cela constitua les

éléments de base du nationalisme érythréen.

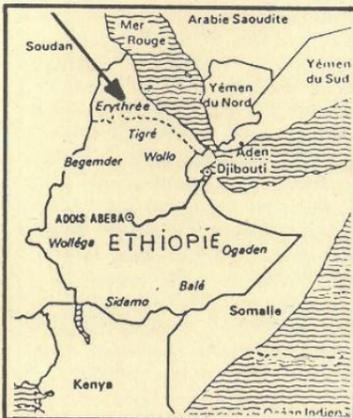
Vous avez donc là la base du nationalisme érythréen, avec pour avant-garde une nouvelle force sociale. Cela signifie que 80 o/o de la population est constituée de paysans. 60 à 70 o/o de ceux-ci sont des ouvriers agricoles, les autres des petits propriétaires, etc. Ainsi, on peut décrire la société érythréenne comme une société fondamentalement capitaliste-féodale. A la campagne, il existe des rapports de production féodaux.

Dans notre programme national démocratique, nous essayons de donner le rôle dirigeant au prolétariat. La consolidation du rôle dirigeant de la classe ouvrière ne peut être garantie que s'il existe une alliance ouvriers-paysans solide dans laquelle, bien entendu, les intellectuels révolutionnaires jouent aussi un rôle très important. Aussi, d'une certaine façon, lorsque nous parlons de la révolution nationale démocratique en Erythrée, il s'agit d'une révolution qui cherche à libérer le peuple érythréen de l'arriération non seulement capitaliste, mais aussi féodale. Notre Front est un front national démocratique avec des tendances socialistes.

(...)

* Quel rôle les femmes jouent-elles dans la lutte du FPLE ?

— On peut dire que les femmes jouent un rôle extraordinaire. Environ 30 o/o de notre armée est composée de femmes. Les femmes occupent des positions à tous les niveaux dans le Front. Elles sont combattantes, commandantes, elles sont présentes dans tous les domaines. Elles sont cadres, dirigeantes, etc. Ceux qui ont visité des pays où des luttes de libération nationale se sont déroulées, le Vietnam, la Chine, l'Angola, le Mozambique, disent que c'est en Erythrée que le rôle pratique des femmes est le plus avancé. Bien que dans certaines régions de l'Erythrée il existe une très grande tradition féodale — elles sont toujours voilées et dans certaines régions, les femmes ne peuvent même pas regarder leur mari —, malgré tout cela, dans ces régions, des femmes dirigent aujourd'hui les assemblées populaires.



Les changements intervenus dans la place des femmes dans la société

Bien que l'Erythrée soit souvent méconnue, son peuple lutte depuis plus de vingt-cinq ans pour l'indépendance. Parmi les intérêts politiques et économiques en jeu, il faut souligner l'importance stratégique des quelque 1000 km de plaine côtière, le long de la mer Rouge — seul accès maritime de l'Éthiopie voisine. En effet, l'Erythrée se trouve à l'entrée de la mer Rouge et, dès l'ouverture du canal de Suez (1869), le détroit de Bab el Mandeb acquit encore plus d'importance.

L'Erythrée est multiculturelle : nomades et agriculteurs, coptes et musulmans cohabitent sur son territoire — répartis en neuf groupes linguistiques, qui peuvent communiquer dans les trois idiomes majoritaires (tigrynia, tigré et arabe). C'est la présence italienne (1889-1941) qui développa une conscience

nationale — conséquence connue du colonialisme — en créant un important réseau de communications (chemins de fer, routes, téléphone) et en industrialisant le pays (voir l'interview ci-dessous).

Durant la Deuxième Guerre mondiale, la Grande-Bretagne remplaça l'Italie, puis se retira, onze ans plus tard, en 1952, après que les Nations Unies eurent décrété la fédération de l'Erythrée avec l'empire d'Éthiopie. Ceci sous la pression des États-Unis qui estimaient indispensable pour eux que l'Éthiopie conserve un accès à la mer.

Dès le départ, la coexistence avec l'Éthiopie s'est révélée impossible. La suppression des partis et des syndicats, l'imposition de la langue officielle éthiopienne (l'amharique) comme langue nationale, l'interdiction du drapeau érythréen et la répression pour imposer ces mesures obligèrent les Erythréens à passer de la résistance civique à la lutte armée. Cependant, l'ONU et l'opinion publique internationale acceptèrent l'annexion pure et simple de l'Erythrée à l'Éthiopie en 1962.

Le renversement de Haïlé Sélassié par un coup d'Etat militaire en 1974 n'a apporté aucune amélioration au sort des Erythréens. Le colonel Mengistu, sorti victorieux des affrontements pour le pouvoir au sein du DERG (junte militaire) a maintenu la position chauvine du régime déchu. Mais il a procédé à un renversement d'alliances internationales en s'alignant sur l'Union soviétique.

Les étapes de la lutte de libération

Les premiers combats contre l'armée éthiopienne remontent à 1961. A ses débuts, la lutte était menée par le Front de libération de l'Erythrée (FLE), que dominèrent peu à peu les secteurs sociaux les plus conservateurs. Aussi le Front populaire de libération de l'Erythrée (FPLE), créé en 1972 et hégémonique dix ans plus tard, développera-t-il une nouvelle conception de la lutte de libération. Il ne s'agit pas d'une guerre de sécession, mais bien de la lutte d'un peuple pour son indépendance, indissociable de la lutte pour la libération sociale et une transformation profonde de la société. Le moyen d'y parvenir est la guerre populaire prolongée (inspirée des conceptions d'Amilcar Cabral, fondateur du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert). Toute la population participe à ce combat, qui n'est pas limité à l'aspect purement militaire mais touche à de nombreux domaines politiques, sociaux, culturels. Ce peuple en guerre construit déjà une société nouvelle.

érythréenne sont véritablement révolutionnaires. A l'intérieur du Front et dans la société érythréenne dans son ensemble, nous avons réussi à détruire tous les obstacles légaux à l'égalité. Nous avons pu mettre en place les infrastructures essentielles qui, plus tard, amèneront une libération complète. Nous pensons que la garantie pour l'égalité des femmes réside dans leur place dans le processus de production. C'est cela le socle principal. Mais la lutte à ce sujet doit continuer, nous ne pouvons nous contenter de ce qui a été fait.

* Quelles ont été les conséquences de la famine sur la lutte de libération en Erythrée ?

(...)

— En Erythrée, les problèmes posés par la famine ne sont pas seulement la conséquence d'une catastrophe naturelle, ils sont aussi le produit de la politique de guerre menée par l'Éthiopie. Dans toutes les zones libérées, l'armée de l'air éthiopienne bombarde les fermes, les écoles, les hôpitaux. Le régime militaire tente d'utiliser la famine comme une arme pour contraindre le peuple érythréen à capituler et pour affaiblir la résistance. La sécheresse existe, mais si nous avions la paix, nous avons des ressources que nous pourrions utiliser. Tout ce dont nous avons besoin, c'est de béton et d'acier pour construire des barrages. Dans une large mesure, le désastre que connaît l'Éthiopie et l'Erythrée est causé par l'homme, car les ressources humaines et matérielles disponibles sont détournées pour les besoins de la guerre.

(...)

(Tiré d'Inprecor, No 211, 20 janvier 1986)

Rhythm 'n' blues :

Le blues a perdu son «boss»

Avec la mort de Big Joe Turner (1911-1985), surnommé le "patron du blues" (*boss of the blues*) par ses compatriotes noirs, vient de disparaître une figure majeure de la musique populaire afro-américaine. Après avoir marqué de façon décisive l'évolution du blues moderne, ce géant (tant historique que du point de vue de son physique) a également fortement contribué au développement du rhythm 'n' blues et du rock 'n' roll.

Le style vocal de Big Joe Turner s'est formé à Kansas City. Dans cette grande cité du Missouri s'est développée, dans les années trente, une nouvelle forme de blues fortement marqué par le jeu des pianistes de boogie-woogie et des grands orchestres noirs de swing qui fournissaient aux chanteurs un accompagnement jazzé.

Des "blues shouters" (hurlleurs de blues)...

Depuis le grand mouvement d'urbanisation de la Première Guerre mondiale, de nombreux Noirs s'installèrent dans cette ville et créèrent une demande musicale qui fut satisfaite par les orchestres de jazz, par les pianistes de boogie-woogie et les chanteurs de jazz et de blues. Kansas City était célèbre

pour les divertissements qu'elle offrait. Durant la prohibition et jusqu'à la fin des années trente, la machine politique du maire démocrate Pendergast couvrait les gangsters et les politiciens locaux qui tenaient les innombrables lieux de divertissement de toute sorte. Ce qui fournit énormément de possibilités de travail pour les musiciens de jazz et de blues.

Le blues de Kansas City était clairement citadin et se démarquait consciemment de ses origines rurales. Ce style de blues était plus optimiste, plus fier et plus arrogant que le blues rural. Il reflète une nouvelle étape dans le développement de la conscience des Noirs nouvellement citadins qui bénéficiaient pendant cette période d'une meilleure situation économique que les travailleurs agricoles noirs.

Big Joe Turner a plus que tout autre contribué à forger le blues de Kansas City. Ce blues puissant, et en même temps sophistiqué, se caractérise par un chant quasiment hurlé (*shout*) au-dessus d'un accompagnement d'un grand orchestre ou d'un pianiste de boogie-woogie. Il est souvent joué à un rythme accéléré, témoignant de sa fonction principale de support à la

danse des masses urbaines noires¹.

... au rhythm 'n' blues et au rock 'n' roll

L'entrée des Etats-Unis dans la Deuxième Guerre mondiale était à l'origine de la dernière grande migration de travailleurs noirs vers les grandes métropoles industrielles situées au Nord ou sur la Côte Ouest (où se trouvent les chantiers navals). Le développement de l'économie de guerre attira des masses de travailleurs afro-américains qui transformèrent des quartiers entiers des grandes cités en ghettos noirs.

Big Joe Turner a également suivi cette migration en émigrant à La Nouvelle-Orléans, en passant par la Côte Ouest, et a relancé le rhythm 'n' blues de cette ville. L'influence très forte des orchestres de swing, des pianistes de boogie-woogie et des blues shouters émigrés de Kansas City s'y fit sentir : dans la puissance vocale des chanteurs de rhythm 'n' blues, dans le jeu des saxophonistes hurlleurs (les *honkers*) ou des pianistes et dans la prédilection des orchestres de rhythm 'n' blues pour des rythmes trépidants. Ce blues très urbain est plus policé et plus accessible que celui, plus profond et plus expressif, de Chicago ou du Mississippi. Il devait servir de source d'influence principale au rock 'n' roll.

Le rhythm 'n' blues effréné de Big Joe Turner a joué un rôle capital dans l'éclosion du rock 'n' roll noir et blanc. Contrairement à d'autres blues shouters et chanteurs de rhythm 'n' blues qui ont disparu de la scène musicale avec l'émergence du rock 'n' roll au milieu des années cinquante², Turner s'intégra sans trop de difficulté à ce nouveau courant musical. Après 1954, Big Joe va être un des premiers artistes



afro-américains à devenir une grande vedette, également acceptée par un jeune public blanc lassé des niaiseries du show-business euro-américain.

Des bataillons entiers de musiciens blancs commencèrent à copier, souvent note par note, les thèmes fameux des célèbres musiciens noirs de rhythm 'n' blues et de rock. L'industrie du disque raciste, dominée par le capital euro-américain, savait parfaitement que même un mauvais imitateur blanc trouvait une meilleure audience auprès d'un large public blanc que son modèle noir. Elle utilisa cela sans vergogne. Les déclarations de Sam Philipps, producteur de disques et découvreur d'Elvis Presley, sont révélatrices : "Si au moins je trouvais un artiste blanc capable de mettre dans ses chansons autant de sensibilité et de spontanéité que les artistes noirs..." Bien que Big Joe Turner obtint de son interprétation de *Shake, Rattle and Roll*³ un succès considérable, la piteuse copie (au texte affadi et à la musique aplatie et lourde) du médiocre Bill Haley se vendit à près de cinq millions d'exemplaires, chiffre dont Turner ne pouvait que rêver. Et les exemples du même genre sont légion. (On ne saurait toutefois considérer le rock 'n' roll blanc comme un simple pillage artistique et commercial du blues et du rhythm 'n' blues. Malgré tout ce que ce rock 'n' roll doit à la musique afro-américaine, il représente pourtant un phénomène socio-culturel propre et important.)

Avec l'âge, Big Joe Turner retourna de plus en plus vers

ses origines : le blues. Bien que son répertoire ne se soit plus tellement renouvelé, il a encore enregistré beaucoup de magnifiques blues ou de morceaux de rhythm 'n' blues interprétés de façon très bluesy⁴. En (ré)écoutant les disques cités en notes, on se rend compte que la musique de Big Joe Turner n'a pas pris de rides. C'est de la musique de base, au meilleur sens du terme.

A. S.

1. Big Joe décrit de façon très plastique le blues shouting : "On n'avait rien en ce temps-là, pas de micros et tout cela et il fallait remplir de sa voix ces grandes salles de danse. C'était pas une mince affaire, même quand on avait l'habitude - chanter pour des centaines de gens. J'avais une bonne voix, puissante, avant que les micros n'arrivent."

2. Ce qui fut malheureusement le cas de Wynonie Harris, chanteur d'une rare puissance, qui était un précurseur très important du rock 'n' roll. Citons l'excellent disque de Harris : *Rock Mr. Blues*, Charly CRB 1097.

3. Ses grands succès de rhythm 'n' blues et de rock 'n' roll des années cinquante sont regroupés sur l'album : *His greatest recordings*, Blues Power No 7, Atlantic 40525 (ou sur le disque : *Jumpin' with Joe*, Charly CRB 1070). D'excellents enregistrements de Kansas-City-Blues de la même époque où Big Joe est entouré de jazzmen de premier plan se trouvent sur l'album : *The Boss of the Blues*, Jazzlore No 5, Atlantic SD 8812 (ou sur le disque : *That's Jazz No 14*, Atlantic 50244).

4. Parmi ses albums plus récents, mentionnons l'excellent recueil : *The best of Joe Turner*, Pablo 2310-848 et la magnifique rencontre au sommet avec M. Swing, Count Basie : *The Bosses*, Pablo 2310-709.



ALLEZ-Y VOIR VOUS-MÊMES !

LAUSANNE

A la Cinémathèque suisse : festival des films du tiers monde.

Cette manifestation est placée sous le patronage des organisations suivantes : Action de Carême, Déclaration de Berne, Entraide protestante, Frères sans Frontières, Groupes volontaires d'outre-mer, Helvetas, Magasins du monde, Pain pour le prochain, Swissaid et l'appui de Pro Helvetia.

AFRIQUE NOIRE

- Dieu du tonnerre** (Sénégal, 1971). Réal. : Sembene Ousmane. V. o. s.-tit. fr. Durée : 1 h. 35 min.
- La moisson des 3000 ans** (Ethiopie, 1976). Réal. : Hailé Gerima. V. o. s.-tit. Durée : 2 h. 30 min.
- Le don de Dieu** (Burkina Faso, 1982). Réal. : Gaston Kaboré. Durée : 1 h. 17 min.
- Le vent** (Mali, 1982). Réal. : Souleymane Cissé. V. o. s.-tit. fr. Durée : 1 h. 40 min.

Le médecin de Gafire (Niger, 1984). Réal. : Moustapha Diop. V. o. s.-tit. fr. Durée : 1 h. 28 min.

MONDE ARABE

- Les enfants du vent** (Algérie, 1979-1980). Réal. : Brahim Tsaki. Durée : 1 heure.
- Un toit une famille** (Algérie, 1982). Réal. : Mustapha Benmebrouk. V. o. s.-tit. fr. Durée : 1 h. 30 min.
- L'ombre de la terre** (Tunisie, 1983). Réal. : Taieb Louichi. V. o. s.-tit. fr. Durée : 1 h. 30 min.

AMÉRIQUE LATINE

- Un homme qui devait mourir** (Brésil, 1964-1984). Réal. : Edouardo Coutinho. V. o. s.-tit. fr. Durée : 2 heures.
- Orinoko - Nuevo Mundo** (Vénézuéla, 1984). Réal. : Diego Risquez. V. o. s.-tit. fr. Durée : 1 h. 40 min.
- Jusqu'à un certain point** (Cuba, 1984). Réal. : Tomas Gutierrez Alea. V. o. s.-tit. fr. Durée : 1 h. 18 min.

ASIE

L'occupation (Inde-Bengale, 1982). Réal. : Goutam Ghose. V. o. s.-tit. fr. Durée : 1 h. 12 min.

GENÈVE

Théâtre Saint-Gervais, MJC, 5, rue du Temple jusqu'au di 9 févr., me, ve et sa à 20h30, di à 17h : *Caraïbes*, réalisation collective du **Théâtre du Loup**. Mise en scène d'Eric Jeanmonod. Loc. : Service culturel Migros, 7, rue du Princ et Théâtre Saint-Gervais, 022/ 32 20 60.

Le cachet de la dernière représentation (dimanche 9 février à 17h) sera entièrement versé à une oeuvre charitable ou culturelle de Haïti, pays qui est à l'origine de l'inspiration de *Caraïbes*.

Au 7e de Saint-Gervais, 5, rue du Temple du me 29 janv. au sa 8 févr., 21h ; di 2 févr. à 17h, relâche lu : "Haut comme la table", écrit et interprété par **Pierre-Olivier Scotto**, l'histoire de l'éducation d'un petit garçon par sa grand-mère. Loc. : Service cult. M. et Saint-Gervais, 022/ 32 20 60.

Haïti :

La peur change de camp

Après vingt-huit ans d'oppression, un formidable mouvement de masse s'est levé contre la dictature de Jean-Claude Duvalier. Succédant à son père (François Duvalier) en 1971, le régime jeanclaudiste est plus isolé que jamais. Déjà au printemps 1984, des émeutes populaires secouent plusieurs villes haïtiennes. Elles ne resteront pas sans lendemain. Au début de l'année 1985, des dizaines de milliers de personnes expriment leur mécontentement lors de grandes marches organisées par l'Eglise dans le cadre de l'année internationale de la jeunesse. L'agitation reprend à la fin de l'année dernière, suite à l'assassinat par les forces de l'ordre, le 28 novembre, de trois jeunes manifestants.



Bel exemplaire de Tonton Macoute

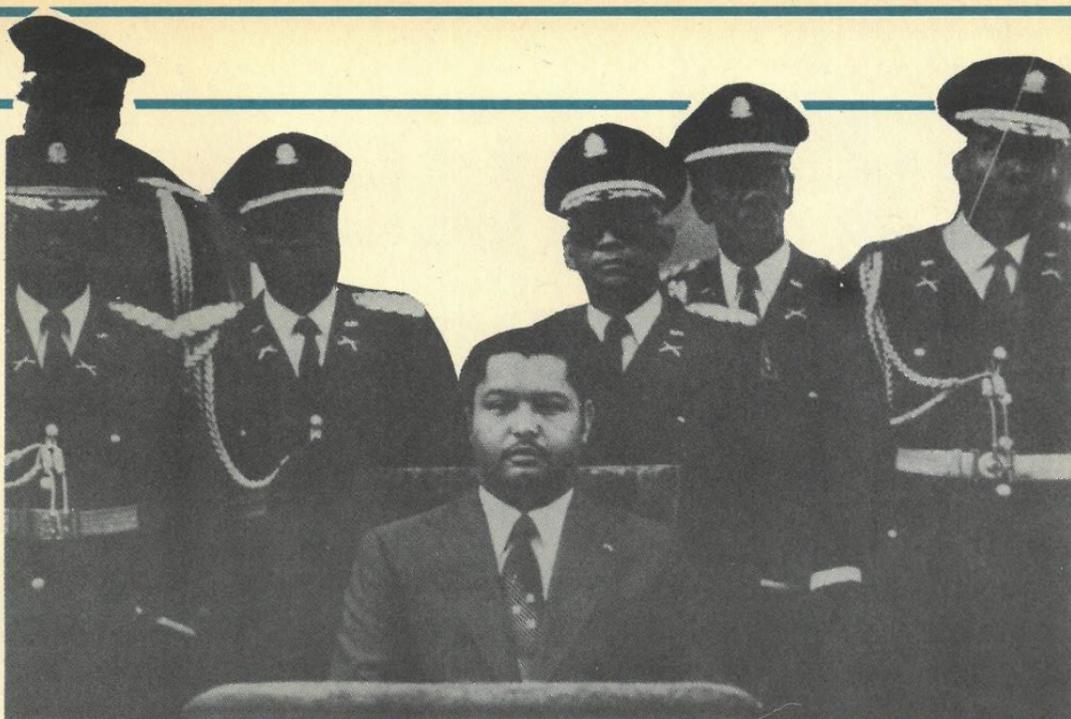
Depuis plusieurs années, les principaux bailleurs de fonds du gouvernement haïtien — les Etats-Unis, la France et la RFA — sont bien inquiets. D'une part, ils estiment que l'Etat haïtien est corrompu et incapable de transformer le pays selon les vœux des investisseurs étrangers. D'autre part, ils craignent que Haïti ne se révèle une poudrière, dont la dictature ne pourra pas maîtriser l'explosion.

Les émeutes qui avaient agité quelques villes au printemps 1984 avaient déjà donné un sérieux avertissement. Elles avaient montré que le régime était usé jusqu'à la corde, et que la population

n'était plus terrorisée comme auparavant. Les conséquences de la corruption généralisée s'ajoutant à celles de la crise économique, la situation matérielle de la majorité de la population est réellement devenue insupportable. Et faute d'institutions un tant soit peu démocratiques, l'exaspération de la population ne peut se tourner que contre le régime pris comme un tout, ce qui rend chaque problème explosif.

Réforme impossible

La famille Duvalier et ses alliés, notamment la famille de la femme



Jean-Claude Duvalier dit "Bébé Doc"

du président, Michèle Bennett, font corps avec l'Etat. Depuis vingt-huit ans, ils l'utilisent pour s'enrichir. Toute réforme des institutions risque de leur porter un coup fatal. Ils ont accepté de promulguer une réforme au printemps dernier, mais c'était de la poudre aux yeux, puisque celle-ci interdit pratiquement la formation des partis indépendants du régime. Le gouvernement a eu la maladresse de défier les Etats-Unis, qui désiraient au moins disposer d'un parti à leur solde. Il a organisé un référendum truqué pour approuver la présidence à vie et cette pseudo-réforme. Or, dans les villes au moins, le référendum a été boycotté, même par la bourgeoisie.

Jusqu'à présent, l'opposition au régime était canalisée par l'Eglise et des personnalités bourgeoises, souvent liées à l'ambassade des Etats-Unis. Les processions organisées au printemps 1985 par l'Eglise avaient acquis une dynamique politique qui lui échappait un peu. Mais, à la demande de l'ambassade nord-américaine, la hiérarchie avait remis de l'ordre dans ses rangs. Début novembre, Grégoire Eugène, un des "leaders" de l'opposition, crut malin de "jouer le jeu", et d'accepter les conditions mises à la légalisation des partis. Mal lui en prit. L'irruption du mouvement de masse allait bousculer les plans des uns et des autres.

Un mouvement de masse sans précédent

Le 30 octobre déjà, Gonaïves, la troisième ville du pays (environ soixante mille habitants), portait en triomphe un opposant recherché par la police. Les 27 et 28 novembre, les jeunes de Gonaïves sont à nouveau dans la rue. Trois écoliers sont abattus froidement par l'armée. Les jours suivants, les lycéens se mettent en grève, par solidarité, dans plusieurs villes de province. Les manifestations se multiplient. L'armée occupe Gonaïves et le gouvernement ferme *Radio Soleil*, la radio de l'Eglise catholique, qui donne des informations sur les événements.

A la mi-décembre, la situation se tend encore plus. Dans des manifestations, des pierres sont lancées contre les forces de répression. On commence à demander non seulement le châtiement des meurtriers du 28 novembre et la réouverture de la radio, mais aussi le départ de Duvalier. La grève des écoles s'étend à la capitale, Port-au-Prince. Des collégiens y affrontent la police.

Pendant les vacances de Noël qui sont avancées le gouvernement

essaie d'apaiser les esprits et de se concilier les bonnes grâces des Etats-Unis. *Radio Soleil* émet à nouveau. Un opposant lié aux Etats-Unis est libéré. Le gouvernement annonce que les meurtriers présumés du 28 novembre sont incarcérés et seront jugés.

Mais le 23 décembre, deux ministres rentrent de Washington les mains vides. Les Etats-Unis refusent de débloquer les fonds qui seraient nécessaires pour résoudre deux problèmes cruciaux : le paiement des agents de l'Etat et de l'essence dont la pénurie attise les mécontentements. A la surprise de tout le monde, Duvalier se sépare des quatre ministres les plus importants et du chef de la police de Port-au-Prince.

Les esprits ne sont pas "apaisés" pour autant. Gonaïves descend à nouveau dans la rue. Les 6 et 7 janvier, les manifestations s'étendent à au moins treize villes. Les différents mots d'ordre repris en décembre font place à un seul : "A bas Duvalier !" Des bâtiments administratifs et des voitures sont incendiés. En plusieurs endroits, des barrages bloquent les routes. Des tontons macoutes (voir encart) sont agressés. Deux auraient été pendus. Déjà fin décembre, des paysans avaient exécuté un député qui les exploitait depuis longtemps. Le

7 janvier, jour de la rentrée scolaire, la grève des écoles est suivie à 100 o/o en province, et à 80 o/o dans la capitale. Le 8 janvier, pour couper court à la grève, le gouvernement annonce la fermeture de tous les établissements scolaires. En même temps, il lance des menaces de répression. La veille, il a décrété la baisse du prix des produits de première nécessité, prix qu'il ne peut d'ailleurs pas contrôler.

Vers un coup d'Etat ?

L'armée, forte de sept mille hommes, entraînée par les Etats-Unis, tend à prendre ses distances vis-à-vis d'un régime plus isolé que jamais. Tous les regards se portent vers elle, et, en décembre, des tracts l'appelaient à intervenir. Agissant sans doute avec l'appui des Etats-Unis, les chefs militaires auraient prévenu Duvalier qu'ils se tourneraient contre lui s'il n'arrivait pas à résoudre la crise. Mais en cas de coup d'Etat, l'armée devrait affronter une partie au moins de l'appareil des tontons macoutes. Ce sont eux qui ont le plus à craindre de la chute de la dictature.

Arthur Mahon
(Rouge, No 1192,
16-22 janvier 1986)

LA MILICE DU PRÉSIDENT

« L'expression créole "tontons macoutes" (les croquemittaines) est employée partout dans le pays pour désigner les Volontaires de la sécurité nationale (VSN). Les membres de cette milice sont armés. Directement responsables devant le président, ils sont connus pour être les principaux agents de la répression politique.

Créée par le défunt président François Duvalier (...), cette milice est composée de volontaires et a assumé très vite la plupart des tâches dévolues à l'armée et à la police. (...)

A l'heure actuelle, leurs effectifs sont estimés à 9000 membres. Certains portent l'uniforme, un treillis de serge bleu, ce sont les miliciens. D'autres sont en civil, en particulier ceux qui sont affectés à une mission de surveillance. Il est généralement admis que des membres du gouvernement, notamment des ministres, font partie des VSN. (...)

Comme les VSN sont des bénévoles, ils vivent souvent sur les subsides qu'ils obtien-

nent de la population locale. Dans son rapport de 1982 à l'Organisation des Etats américains, le Lawyer's Committee for International Human Rights déclare : "A Port-au-Prince, les forces de sécurité prélèvent des taxes excessives sur des petits commerçants ou bien saisissent leurs marchandises. D'après les Haïtiens interviewés, les macoutes entrent parfois dans les magasins, prennent tout simplement ce qu'ils veulent et refusent de payer.

"A la campagne, où habitent 80 o/o de la population d'Haïti, les forces de sécurité extorquent des espèces ou le produit des récoltes et saisissent des terres en toute impunité (...). Si leurs exigences rencontrent quelque résistance, que ce soit pour de l'argent, des biens, le produit des récoltes ou une faveur personnelle, les réfractaires risquent des annus plus graves encore et des punitions arbitraires." » (Extraits du rapport d'Amnesty International : Haïti, les visages de la répression. Mars 1985, pp. 21-23.)